

Drylands Research Working Paper 18

RÉGION DE DIORBEL : ÉVOLUTION DE LA COMMERCIALISATION AGRICOLE

Cheikh Ly

2000
Drylands Research
Crewkerne
Somerset, Royaume-Uni

Ce document a été présenté pour la première fois à l'Atelier sur les rapports entre politiques gouvernementales et investissements paysans dans les régions semi-arides, tenu à Bambey et Dakar (Sénégal) du 12 au 14 janvier 2000.

Les recherches présentées dans le présent document de travail s'inscrivent dans le cadre d'une étude sur les **Rapports entre les politiques gouvernementales et les investissements paysans en Afrique semi-aride**, financée par le Programme de recherche sur les politiques en matière de ressources naturelles du Department for International Development (DFID), ministère britannique du développement (Projet R 7072 CA). Les informations fournies et opinions exprimées n'engagent en aucune manière le DFID.

ISSN 1470-9384

© Drylands Research 2000

Mise en page: Drylands Research. Impression: Press-tige Print, Crewkerne.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ni transmise sous une forme ou par un moyen quelconque (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation préalable et écrite de l'éditeur.

Préface

Les documents de travail du groupe Recherche sur les zones semi-arides présentent en version préliminaire les résultats d'études entreprises en association avec des chercheurs et institutions partenaires.

Le présent document de travail s'inscrit dans le cadre d'une étude visant à établir les liens entre modifications à long terme de l'environnement, croissance démographique et évolutions technologiques, et à repérer les politiques et les institutions aptes à favoriser un développement durable. Cette étude se situe dans le prolongement d'un projet entrepris par l'Overseas Development Institute (ODI) dans le district de Machakos, au Kenya, dont les résultats préliminaires ont été publiés par l'ODI en 1990-1991 dans une série de documents de travail. Ces travaux ont également donné lieu à un ouvrage (Mary Tiffen, Michael Mortimore et Francis Gichuki, *More people, less erosion: environmental recovery in Kenya*, John Wiley, 1994), présentant une synthèse et une interprétation de la dynamique du développement physique et social à Machakos. Cet ouvrage fait état d'un ensemble d'hypothèses et de recommandations en matière de politiques qu'il est nécessaire de tester dans d'autres milieux semi-arides de l'Afrique. A l'aide de méthodologies compatibles, quatre études ont été parallèlement menées dans les pays suivants:

Kenya	District de Makueni	
Sénégal	Région de Diourbel	(en association avec l'ISRA et le CSE)
Niger	Département de Maradi	(en association avec l'ODI)
Nigeria	Région de Kano	(en association avec l'ODI)

Une série de documents de travail et une synthèse seront produites pour chaque étude et passées en revue dans le cadre d'ateliers nationaux. La synthèse générale était examinée à l'occasion d'un atelier international organisé à Londres en l'an 2001. Dans la série consacrée au Sénégal, les auteurs se sont penchés sur les évolutions à long terme de l'agriculture et du monde rural pour établir des liens entre celles-ci et les investissements consentis par les petits exploitants dans la région de Diourbel au cours de la période 1960-1999.

M. Michael Mortimore est Responsable des recherches. Il est assisté par son collègue Mme Mary Tiffen. M. Michael Mortimore est Responsable des recherches. Il est assisté par son collègue Mme Mary Tiffen. Le Chef de l'équipe sénégalaise était d'abord M. Abdou Fall, assisté par M Adama Faye qui a complété le programme. Ils peuvent être contactés aux adresses suivantes:

Michael Mortimore
Cutters Cottage, Glovers Close, Milborne Port
Somerset DT9 5ER, UNITED KINGDOM

Mary Tiffen
Orchard House, Tower Hill Road,
Crewkerne, Somerset TA18 6BJ,
UNITED KINGDOM

Courrier électronique:
mikemortimore@compuserve.com
mary@marytiff.demon.co.uk

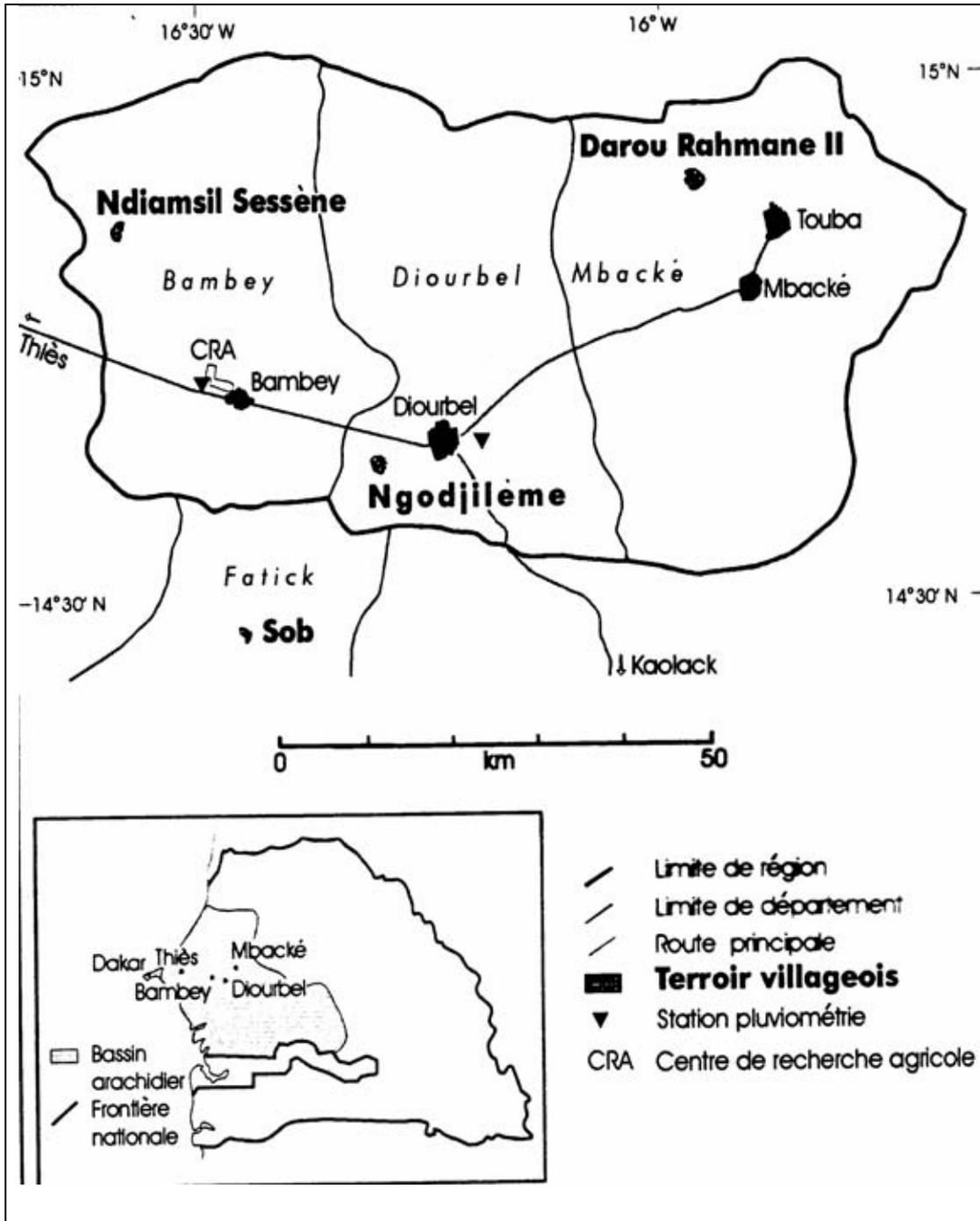
Abdou Fall
International Trypano-tolerance Centre
PMB 14, Banjul
La Gambie
Courrier électronique :
abdoufal@itc.com

Adama Faye
4 Rue Maunoury,
BP 1772, Dakar, Sénégal

Site web: www.drylandsresearch.org.uk

Courrier électronique :
Afaye@sentoo.sn

Carte



Résumé

Ce document analyse l'évolution de la commercialisation et des systèmes d'échanges des produits de l'agriculture dans le bassin arachidier sénégalais de la période coloniale à 1998. Une analyse historique et une enquête qualitative auprès de chefs d'exploitation à Ngodjilème, Darou Rahmane II, Ndiamsil et Sob en février-mars 1999 ont été prolongées par une étude des marchés de Touba Toul et Diourbel pour disposer de référents pour la mise en évidence des principales phases des systèmes de commercialisation.

Le système de traite a permis la structuration de réseaux de commercialisation dynamiques et qui avaient comme points d'appui les villes qui se sont développées dans le bassin arachidier. Après l'Indépendance, l'économie de l'arachide a persisté. Avec la mise en œuvre de l'ajustement structurel et depuis la dévaluation du FCFA, les tendances observées confirment la vitalité du système de commercialisation et la pleine participation des producteurs ruraux à son fonctionnement et à la capitalisation des opportunités qu'il signale. L'augmentation de la population rurale, bien que pondérée par les flux migratoires vers les villes, a suscité une demande rurale qui a pu s'exprimer et être satisfaite au niveau même des villages grâce à la ruralisation des échanges commerciaux et le développement des marchés ruraux périodiques qui ont participé à la diversification des débouchés pour les produits agricoles en facilitant des échanges monétarisés.

Abstract

This paper analyses changes in the agricultural marketing system in the Diourbel Region from the close of the colonial period to 1998. In the colonial period, marketing was dominated by the flow of groundnuts from the rural areas, and the counter-flow of imported goods (including rice) from Dakar. Both were dominated by the same French firms, using Lebanese and Senegalese agents, and based in colonial towns such as Diourbel. At independence in 1960 Senegal opted for a form of African socialism. A parastatal Office de Commercialisation Agricole (OCA) was set up and given total control of both the groundnut trade, and the importation of rice. The existing co-operatives were expanded and strengthened to become village-based centres for the purchase of groundnut and the provisioning of farmers with inputs (seed, fertiliser and equipment), under a credit system. While initially existing traders were used as agents, they rapidly lost ground to the co-operatives, and by 1970 they were totally excluded from the new system. In 1970 OCA was replaced by ONCAD with an even more inclusive mandate.

Groundnut producer prices were set by the state. From 1933 Senegal had benefited from a 10% preferential tariff in France, which was phased out by 1976 under European Community law. At the same time, the state adjusted the price to the producer to cover its marketing costs and to tax the producer indirectly. Despite some nominal price increases in the 1970s when the world price was high, the real price to the producer hardly changed. Between 1970/1 and 1985/6 the part of the export price received the producer was 35-43%. In combination with this pricing regime, the periods of drought in the 1970s made it difficult for peasants to repay credit, which had to be annulled. The burden on state finances of the large staff and the unpaid debts led to a financial crisis, which forced the state to accept various structural adjustment measures from 1979.

ONCAD was abolished in 1979, but replaced by two other parastatals for the provision of inputs and the purchase of groundnuts.

While the old trading system had been disrupted in the 1960s, a vigorous informal commercial system eventually developed based on periodical rural markets. There had always been some periodic markets, particularly for the trade in livestock, which had not interested the colonial state. Trade in livestock increased in the 1970s with the new interest in animals for carting and agricultural operations. Weekly markets began to increase in number in the period 1960-70. By 1999 there were 18 periodic markets in the region. During the 1980s a considerable illegal transfrontier trade with Gambia developed, as groundnut prices might be higher there. The leaders of the Islamic Mouride brotherhood, with their headquarters at Touba, were the major producers in the Diourbel region. They also promoted artisan production of groundnut oil for the internal market, in rivalry to the state-owned groundnut oil factories. These suffered from falling throughput.

Traders in Dakar, with the improvement of communications, could compete effectively with the urban Departmental headquarters like Diourbel. The old towns tended to stagnate. However, Touba, the headquarters of the Mouride brotherhood, experienced a remarkable expansion, thanks partly to the large annual pilgrimages which brought it hundreds of thousands of visitors. They also patronised its large market where the writ of the state (and its customs duties) did not run. Investigations by the author in 1999 in four villages showed they were commercially oriented towards Touba. The official groundnut marketing system is centred round a parastatal, which dispenses credit to the diminishing number of co-operatives and the big producers (mainly the Mouride sheikhs). Most producers have lost their village outlet, and go instead to a rural market 5-10 kilometres away. These frequently offered a price 20-40 FCFA higher than the official price. From 1996-7 prices were no longer fixed by the state.

The main loss in the new system is in the provision of official groundnut seed on credit. Producers often cite the lack of seed as a reason for turning away from groundnut production. Millet has become a crop which is sold as well as produced for household consumption, but village interviews indicated this has not compensated for the loss of groundnut revenue. Farmers are diversifying into other crops of which cowpeas, hibiscus, watermelons and okra were most frequently mentioned. The trade in livestock has expanded, with the purchase in of animals from the pastoral zones for fattening and resale after three to five months.

The development of the informal trading centres has been assisted by the development in the 1950s and 1960s of an improved road system. By 1999 the commercial system had been effectively transformed from the state system inaugurated in the 1960s.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	1
2	METHODE	1
3	LA TRAITE ET LE SOUTIEN OFFICIEL DU DEVELOPPEMENT DE L'ARACHIDE	2
3.1	La traite de l'arachide	2
3.2	L'étatisation et la coopération (1960-73)	5
3.3	Les réformes sous ajustement (1979-94)	9
4	LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INFORMEL	10
4.1	Les marchés périodiques ruraux	11
4.2	La régression des centres urbains et des escales	16
4.3	Le cas de Diourbel	16
4.4	L'essor de Touba	17
5	LE SYSTEME DE COMMERCIALISATION ACTUEL	18
5.1	La commercialisation de l'arachide	18
5.2	La commercialisation des autres produits agricoles	21
5.3	Les infrastructures commerciales	24
5.4	Les modes spécifiques d'adaptation	25
6	PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS	26
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	28

L'auteur

Cheikh Ly est enseignant-chercheur, professeur agrégé au Service d'Economie Rurale et Gestion de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV), Université Cheikh Anta Diop, Dakar. Ses travaux concernent surtout la commercialisation des produits de l'élevage, les politiques d'élevage, le marché des produits et des prestations de services vétérinaires.

Adresse : EISMV, Université Cheikh Anta Diop, BP 5077, Dakar, Sénégal.
Courrier électronique : chly@refer.sn

Sigles et acronymes

BM :	Banque Mondiale
BSD :	Banque Sénégalaise de Développement
CNIA :	Comité National Interprofessionnel de l'Arachide
CFA :	Communauté Financière de l'Afrique de l'Ouest
FCFA :	Franc de Communauté Financière de l'Afrique de l'Ouest
OCA :	Office de Commercialisation Agricole
ONCAD :	Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement
OPS :	Organismes Privés Stockeurs
SODEVA :	Société de Développement et de Vulgarisation Agricole
SONACOS :	Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SONAGRAINES :	Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal - Graines
SONAR :	Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural

1 INTRODUCTION

L'analyse des circuits actuels de commercialisation et des systèmes d'échanges des produits de l'agriculture est un exercice incontournable pour comprendre les stratégies d'investissement des producteurs ruraux dans le bassin arachidier sénégalais. Une telle analyse tire également avantage de la reconstitution de l'évolution de la participation des ménages ruraux aux marchés et de leur comportement. De cette manière, les modalités d'intégration des producteurs dans les systèmes de commercialisation peuvent être déduites afin de mieux circonscrire les opportunités que les producteurs ont pour valoriser leurs ressources et sécuriser ou augmenter leurs revenus. A cet effet, la présente contribution traite de l'évolution de la commercialisation des produits agricoles dans la région de Diourbel. Elle discutera les interventions étatiques, très importantes pendant la période 1960-80, l'essor des marchés ruraux, et l'impact de l'agrandissement de l'influence de la confrérie mouride, avec son siège à Touba, dans le département de Mbacké. (Pour l'évolution de cette importante confrérie islamique voir Wilson Fall, 2000).

2 METHODE

La méthode de recherche utilisée pour cette contribution s'est appuyée sur une enquête qualitative axée sur la situation de la commercialisation des produits agricoles dans la région de Diourbel. L'objectif de cette enquête était de mieux circonscrire les caractéristiques dominantes et les tendances majeures des conditions ayant joué sur l'investissement des petits exploitants de villages représentatifs de la région de Diourbel.

A partir de villages sélectionnés conjointement dans le cadre du programme de recherche exécuté par Drylands Research, des entretiens ont été conduits, en février-mars 1999, avec des chefs d'exploitation. Ngodjilème, Darou Rahmane II, Ndiamsil et Sob ont ainsi été les lieux d'entretiens conduits, au hasard, à partir d'un guide d'entretien structuré en questions. Afin de mieux décrire la participation des producteurs au fonctionnement des circuits de commercialisation, ces villages du bassin arachidier avaient été choisis pour représenter la diversité humaine et le spectre des systèmes de production qui évoluent dans la région de Diourbel et le bassin arachidier sénégalais en général.

L'exploitation des réponses a été axée sur une interprétation qualitative afin de vérifier les caractéristiques et tendances de la commercialisation dans le bassin arachidier. L'approche n'a pas été fondée sur la recherche de statistiques qui auraient requis un protocole de collecte de données dépassant le cadre de l'étude. Les résultats présentés sont donc volontairement issus d'une interprétation qualitative.

Les entretiens de village ont été prolongés par une enquête sur des marchés qui avaient un rôle polarisant pour les quatre villages retenus dans le dispositif collectif des enquêtes et qui pouvaient être représentatifs des marchés de la zone centre ouest du bassin arachidier. Les marchés de Touba Toul et Diourbel furent les marchés ciblés à cet effet, en mai 1999. Divers entretiens furent conduits avec des informateurs ayant une présence régulière dans les marchés considérés. La fréquence hebdomadaire de la tenue des

marchés ruraux ne permettait pas la mise en place d'un dispositif de suivi plus élaboré pour relever les flux et les prix des produits agricoles.

Les entretiens ont d'abord porté sur l'historique du marché, les caractéristiques actuelles (infrastructures, importance économique et place dans les réseaux de commercialisation). Une fiche d'inventaire des produits agricoles et forestiers, du matériel et des intrants agricoles, du bétail, des produits animaux et des intrants d'élevage qui étaient disponibles au niveau des marchés a été également remplie pour quatre périodes historiques. En effet, l'hypothèse faite retient que différents jalons permettent de déterminer l'évolution de la commercialisation dans le bassin arachidier. Ils permettent d'articuler les politiques explicites et implicites qui ont été mises en œuvre, mais également, de relier les initiatives publiques et privées aux modalités de la circulation des biens et de leurs échanges. Aussi, les périodes couvraient la situation avant l'Indépendance, la période dominée par l'Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD), la période écoulée entre le démantèlement de l'ONCAD et la dévaluation du franc de Communauté Financière de l'Afrique de l'Ouest (FCFA) et, enfin, la situation actuelle post-dévaluation.

La démarche utilisée avait pour objectif spécifique de disposer de référents pour la mise en évidence des principales phases de développement des systèmes de commercialisation dans la région de Diourbel qui ont été concomitantes du développement agricole. La perspective historique a été dégagée afin de fonder la description et l'évolution de la commercialisation car les circuits de commercialisation et les marchés ont une incidence très grande sur les conditions et les modalités de l'investissement agricole, surtout celui des petits exploitants agricoles.

Les résultats des enquêtes effectuées ont été intégrés à une analyse historique exploitant les acquis bibliographiques portant sur le développement agricole dans la région de Diourbel, et plus spécialement, sur la commercialisation des produits agricoles.

Les résultats sont présentés et discutés en trois parties traitant successivement de la traite et du soutien officiel du développement de l'arachide, du commerce informel et de son évolution grâce aux marchés ruraux hebdomadaires et, enfin, le système de commercialisation actuel est décrit en relation avec les tendances spécifiques retrouvées dans les villages ciblés dans la région de Diourbel. Les résultats obtenus s'inscrivent dans une dynamique générale qui atteste d'une modification profonde de l'économie du bassin arachidier bien qu'également, des particularités soient toujours liées aux conditions spécifiques des quatre villages choisis.

3 LA TRAITE ET LE SOUTIEN OFFICIEL DU DEVELOPPEMENT DE L'ARACHIDE

3.1 La traite de l'arachide

Le Sénégal est caractérisé par une apparente uniformité physique et une relative proximité sur le plan culturel. Ces caractéristiques nationales se retrouvent intégralement dans la région de Diourbel. Cette région bien qu'éloignée de la façade maritime a été

relativement privilégiée depuis la colonisation car profitant des points d'appui et des villes de collecte qui ont structuré la filière arachidière vers Dakar (Dresch *et al.*, 1977).

L'arachide a été introduite au Sénégal comme spéculation par la France dont le marché domestique avait une préférence pour l'huile d'arachide. Unique source de revenu agricole monétaire pour les agriculteurs dans le dispositif colonial, l'arachide a joué le rôle d'une véritable culture commerciale «traditionnelle» car vieille d'un siècle dans le bassin arachidier. Elle a eu un impact considérable dans les échanges en les structurant. A l'arachide d'amont en aval, s'articulait d'aval en amont, un contre courant du flux arachidier constitué pour l'essentiel par les produits importés dont le riz. Ce double flux a été mis en place et développé pendant la période dite de la traite. La traite représente une période d'activité intense dans le domaine commercial, en milieu rural ; par extension et adaptation au contexte sénégalais, c'est la période de commercialisation de l'arachide voyant l'intervention de traitants qui sont les commerçants ou les représentants de maisons commerciales intervenant dans les réseaux de commercialisation. Une telle spécialisation dichotomique était suscitée et entretenue par l'administration coloniale française qui y trouvait les fondements d'une organisation économique adaptée à ses objectifs (Dresch *et al.*, 1977). Cette organisation a été appuyée par les besoins pécuniaires des populations dites indigènes redevables d'impôts. En effet, l'impôt de capitation n'était payable qu'en numéraire, lequel n'était obtenu qu'avec la vente d'un produit commercialisable grâce au réseau organisé autour de l'arachide.

Depuis le début du XXe siècle, le système de commercialisation de l'économie arachidière était caractérisé par l'existence de grandes maisons françaises et compagnies d'import-export, employant des commerçants européens. Des métis saint-louisiens et des commerçants européens indépendants s'y ajoutaient. Ce réseau centré sur la métropole était en affaires avec des traitants africains autochtones qui officiaient comme employés, indépendants ou simples colporteurs. Ces traitants faisaient l'interface avec les populations locales.

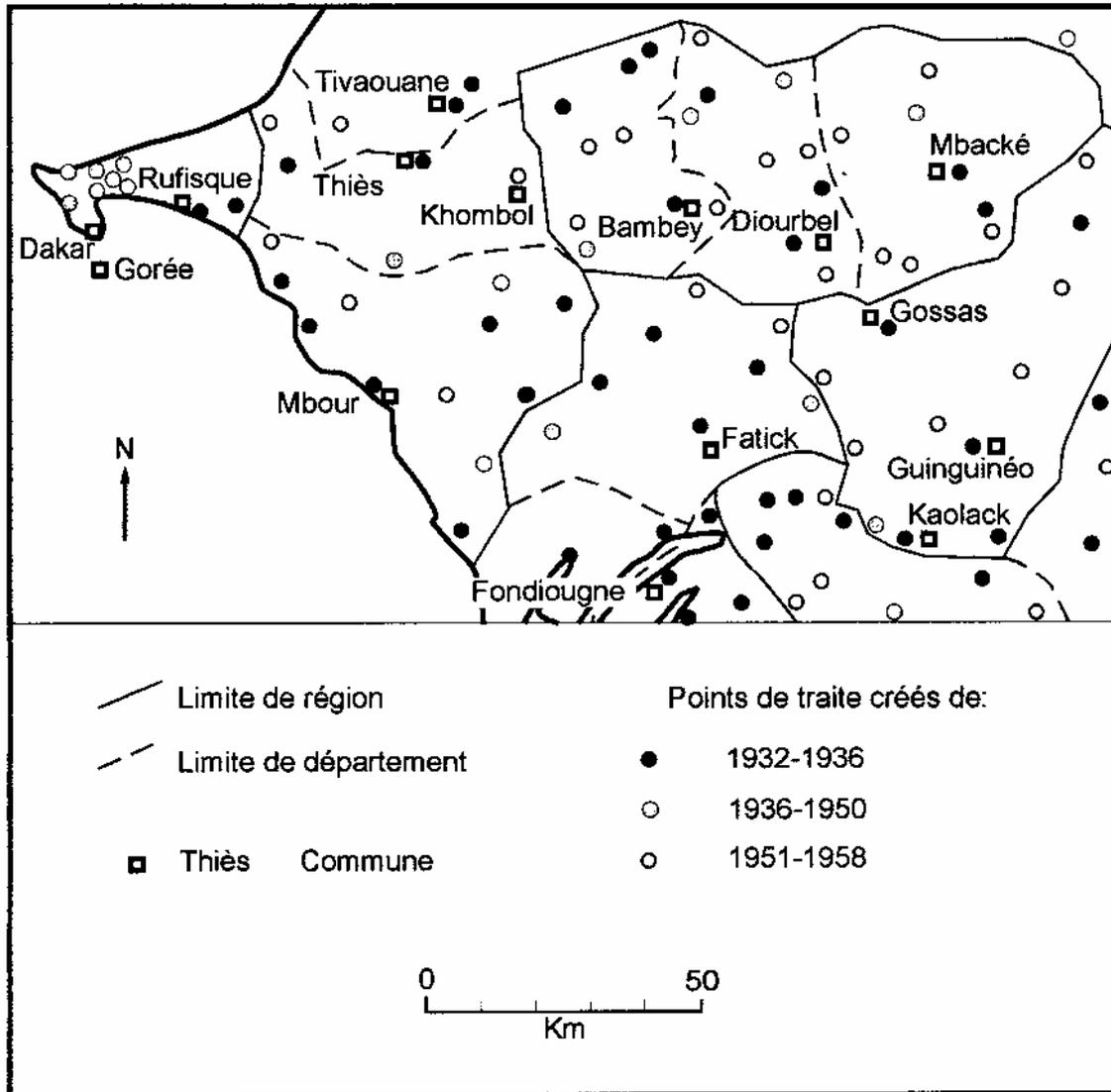
Progressivement, durant l'économie de traite, les grandes maisons françaises eurent pour relais les commerçants libano-syriens. Bien introduits dans le tissu social rural, ces commerçants étaient installés dans les escales¹ et villages-points de traite ou entretenaient des relations étroites avec elles. Occupant une fonction d'intermédiaires interlocuteurs des maisons de commerce françaises, ces commerçants animaient des réseaux de collecte qui étaient centrés sur les points de traite et faisaient intervenir des chaînes complémentaires constituées par d'autres intermédiaires ou prestataires de services autochtones (Lombard, 1999).

Outre les industries coloniales, les commerçants résidant dans les villes de collecte bénéficiaient du système de la traite car ils étaient assurés d'écouler leurs marchandises, même quand elles étaient placées à crédit en anticipation des revenus générés par la vente de l'arachide. Ce système de traite a permis la structuration de réseaux de commercialisation dynamiques et qui avaient comme points d'appui les villes qui se sont développées dans le bassin arachidier et qui ont contribué à en faire la zone du Sénégal la

¹ Lieux où s'effectuent le commerce ou la traite de produits de rente (arachide) mais aussi d'autres formes d'échanges. Développées autour d'une voie de communication, les escales ont été, le plus souvent, créées par les autorités coloniales.

plus densément peuplée et urbanisée, hormis Dakar (voir figure 1).

Figure 1 : Les escales et villages-points de traite créés jusqu'à 1958



Source: ISRA.

Mbodj et Becker (1999) ont recensé, entre 1932 et 1958, la création de 24 points de traite pour la région de Diourbel. Huit points de traite ont été créés entre 1932 et 36, quatre entre 1936 et 1950, 12 entre 1951 et 1958. Ces points ont permis une bonne densité du réseau de commercialisation de l'arachide qui couvrait aussi la région du Sine, la zone de Thiès et Mbour.

Après la Guerre de 1939-45, une phase très active de commercialisation fut vécue. Plus de 4000 commerçants étaient recensés (Tignor, 1987). Outre l'intermédiation pour l'arachide, ces commerçants fournissaient des crédits, collectaient les semences pour les stocker et les vendre la saison de culture suivante. La concurrence fut activée entre commerçants et elle induisit le besoin de structures permanentes d'échanges. Ce besoin découlait de l'arrêt ou de la réduction des activités à la fin de la traite au niveau des points de traite qui avaient été créés par l'administration coloniale. Une telle situation a sans nul doute donné un regain de dynamisme aux structures commerciales que le système et les appuis de la traite arachidière tendaient à marginaliser. Les marchés ruraux se sont ainsi retrouvés dans un contexte qui pouvait leur être favorable.

Sur le plan de son évolution et de ses relations avec les autres composantes sociales, le paysan était profondément impliqué dans l'arachide. Grâce à la graine d'arachide, le paysan a d'abord été libre d'investir sa force de travail dans une culture qui n'avait pas été codifiée par la société. Le paysan précolonial connut, de ce fait, une véritable promotion en pouvant intervenir, par lui-même, dans les anciennes activités de l'aristocratie au temps de la traite négrière car le commerce y était surtout l'apanage des aristocraties. En effet, grâce à l'arachide, le paysan put produire, vendre et acheter en opérant en toute liberté. A ces éléments déjà opérant dans la seconde moitié du 19e siècle, la colonisation va en ajouter d'autres, tels que la pression fiscale ou l'encadrement administratif, mais surtout un nouveau mode de vie (Mbodj, 1992).

Le développement du système arachidier a été accompagné d'une dépendance structurelle accrue du paysan aux prêts que lui octroyait régulièrement le commerce ou, à partir des années 1910, les Sociétés Indigènes de Prévoyance, puis les différentes structures d'intervention étatique dans le monde rural.

La place prise par l'arachide dans l'économie de traite conduit à dire que l'arachide a été « la vie et la mort du Sénégal » (Copans, 1980). Elle y a toujours exercé une écrasante souveraineté et sa prééminence totale, quelques temps après son introduction, conduisit à un déficit vivrier dans les zones agricoles dominées par sa production. Il fut ainsi nécessaire d'importer des produits alimentaires pour satisfaire, à la fois, les demandes urbaines et rurales. Par ailleurs, le commerce et les industries concentrés à Dakar avaient été tournés vers l'extérieur car ils étaient contrôlés par des sociétés étrangères. Cette situation produisit un déséquilibre régional total avec le sacrifice des régions périphériques.

3.2 L'étatisation et la coopération (1960-73)

Le contexte

Après l'Indépendance, l'économie de l'arachide a persisté au Sénégal et particulièrement

dans le bassin arachidier, lequel s'étendit sur ses franges est et sud. Ainsi, sur le plan historique, le diptyque « arachide et Dakar » a continué à être la base de l'économie du Sénégal et, plus particulièrement de la région de Diourbel. Ce diptyque a profondément affecté la commercialisation des autres produits agricoles et marchandises dans la région.

Cependant, sans qu'il n'y ait de modifications des travaux des paysans, des changements structurels fondamentaux survinrent dans la région à la faveur des options économiques qui s'étaient cristallisées au niveau central du nouvel appareil d'état sénégalais. Cette évolution s'appuyait sur les choix de développement qui ont prévalu dès 1960. Ces choix furent dominés par une forme de « socialisme africain » instituée comme guide de l'action économique de l'Etat dans le secteur agricole et un « socialisme ruraliste » fut instauré (Mbodj, 1992). Les objectifs politiques étaient de transformer les relations sociales dans le milieu rural pour construire de nouvelles institutions égalitaires qui serviraient d'appui au développement agricole (Waterbury, 1987). Cependant, en dernière analyse, l'arachide continua à imposer sa « tyrannie » car elle fut toujours traitée comme l'élément central et organisateur des programmes de développement mis en œuvre.

Dès 1960, on assiste à une abolition du commerce de traite au profit d'une étatisation du commerce arachidier qui fit l'objet d'un monopole et d'un encadrement par de nouveaux organismes d'état et à une coopérativisation de la collecte arachidière. Déjà, dès 1956 et surtout à partir de 1959, le système de traite privé fut totalement désorganisé et remplacé par le système coopératif à dominance étatique.

Le lancement de l'étatisation

Une loi du 13 janvier 1960 créa les deux principaux leviers économiques que sont l'Office de Commercialisation Agricole (OCA) et la Banque Sénégalaise de Développement (BSD). Par ce biais, le Sénégal nationalisa tout le commerce arachidier, lequel fut placé sous le contrôle de l'Etat ou de ses démembrements, et mit en place un mécanisme de financement de l'arachide. Comme dans tout le bassin arachidier, L'OCA exerça quatre missions dans la partie sud de la région de Louga qui devint la région de Diourbel à la suite de la réforme administrative et territoriale de 1972 :

- le monopole de la commercialisation agricole ;
- le monopole de l'exportation des arachides ; et
- l'approvisionnement du pays en céréales importées.

Les coopératives

Ces politiques rendaient nécessaire la mise en place des coopératives villageoises. Nouvelles actrices promues à un rôle central, les coopératives villageoises ou inter-villageoises ont été créées par la loi du 20 mai 1960 et mises en place entre 1960 et 63. Le système coopératif qu'elles constituaient n'avait fondamentalement pas un caractère productif. Il avait une fonction d'intermédiaire pour la collecte de la production et pour la distribution de certains moyens de production par un système de crédit. Il devait organiser une intermédiation entre l'économie nationale et les producteurs, l'Etat et l'économie locale (Diop, 1971).

Déjà une première forme de coopération avait été expérimentée dans les années 1950 du fait de la perte de vitesse de la Société de Prévoyance Indigène (SIP) qui avait été créée pour organiser le secteur rural. Les coopératives furent donc relancées et développées comme les piliers du nouveau système de commercialisation mis en place. Les pôles ruraux de la commercialisation étaient les *secco* (lieux de stockage) des coopératives (Lombard, 1999). Les coopératives commercialisaient la récolte des adhérents et leur distribuaient grâce à un système de crédit du matériel agricole, de l'engrais et des vivres de soudure par le biais de Centres Régionaux d'Assistance et de Développement (CRAD). La BSD, quant à elle, assurait le financement du système qui restait dépendant du crédit aux producteurs.

Avec la proclamation de l'Indépendance, la plupart des maisons de traite furent fermées dans les escales-points de traite, et leurs activités locales furent reprises par d'anciens employés. Il faut remarquer que les privés qui étaient les acteurs stratégiques de l'économie de traite ne furent pas éliminés immédiatement. Ils subsistèrent jusqu'en 1967 comme « organismes privés stockeurs » (OPS) intervenant pour le compte de l'OCA. Leur influence se réduisit très notablement face aux avantages des coopératives auxquelles était versée une ristourne qui les rendaient plus attractives que les opérateurs du commerce privé. Durant la période de l'OCA, la part des coopératives dans la commercialisation passa de 20% en 1960-61 à 75% en 1965-66 (Schumacher, 1975). Le bouleversement de l'organisation commerciale spécifique à la graine d'arachide entraîna une désorganisation des circuits et infrastructures du commerce colonial. Pendant un certain temps, les commerçants libano-syriens continuèrent à être présents dans la circulation des biens de consommation domestique (tissus, habillement) mais ils finirent par progressivement se retirer des circuits ruraux car ils n'y occupaient plus qu'une position marginale et subissaient la concurrence des nouveaux commerçants autochtones. L'éloignement des commerçants urbains des nouveaux pôles ruraux comme les *secco* brisa le dynamisme de l'ancien contre-courant de marchandises importées qui participait aux flux de biens de consommation et de production.

Les bonnes récoltes qui se sont succédées jusqu'en 1966 permirent d'éviter la mise en évidence rapide, en les masquant, des handicaps inhérents aux choix économiques et institutionnels. La recherche d'économies d'échelle et la volonté d'une réduction des frais de fonctionnement des structures sur le terrain entraînèrent la création le 30 juin 1966 de l'ONCAD. Le système de commercialisation fut dominé par un monopole² étatique total sur la commercialisation de l'arachide avec en plus la suppression des organismes stockeurs en 1967 (Gaye, 2000).

L'ONCAD, jusqu'à sa dissolution en 1980, en véritable structure parapublique hégémonique, détermina pratiquement les formes et l'évolution de la commercialisation dans tout le bassin arachidier. Il fut le cadre de l'exercice d'un pouvoir régalien multiforme et global s'exerçant sur l'encadrement des coopératives, l'exécution du programme agricole, la gestion de l'approvisionnement en facteurs de production (semences, pesticides, engrais et machines agricoles), le système d'évacuation des produits, la fourniture du riz et les fonctions de services en milieu rural. Son action fut hégémonique car bien qu'étant spécialisé dans l'arachide, l'office fut impliqué dans le fonctionnement même des structures régionales spécialisées dans d'autres spéculations

² Imperfection du marché avec un seul acheteur.

(riz avec la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta, du Fleuve Sénégal et de la Falémé, coton avec la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) et animaux avec la Société de Développement de l'Élevage dans la Zone Sylvo-Pastorale (SODESP). Ses avatars la font considérer comme la principale cause et le lieu principal de la crise agricole des années 1970 au Sénégal (Mbodj, 1992).

Le règne de l'ONCAD débuta avec la sécheresse de 1966-67 et la chute des cours de l'arachide qui marque le début d'une crise croissante. La manifestation la plus spectaculaire de cette crise de l'agriculture fut la crise de la dette qui va aller en s'approfondissant entre 1971 et 80. Avec la sécheresse et la mauvaise tendance des prix aux producteurs les paysans avaient du mal à payer leur dettes, que l'Etat a dû annuler (voir Gaye, 2000). En même temps, l'Etat avait accepté un fardeau croissant pour payer le grand nombre d'agents publics qui étaient indispensables au fonctionnement du système de commercialisation. Pendant les années 1970, cette situation avait été masquée par la hausse temporaire des prix internationaux pour l'huile d'arachide qui avait induit l'état à nationaliser et agrandir les usines de trituration. Avec la chute des prix, la fragilité du système d'encadrement fut mise à nu. Elle était corrélative à l'instabilité du système de commercialisation officielle. Aussi, le développement du « malaise paysan » s'exprima dans le déclin des commandes de matériels et d'intrants ainsi que le défaut de règlement des dettes.

Malgré le rôle stratégique que leur réservait l'option de socialisme africain qui prévalut dans les centres de décision du pouvoir politique sénégalais, les coopératives jouèrent finalement difficilement leur rôle de moteur pour une promotion économique durable. Elles ne parvinrent pas à réellement réduire la dépendance des agriculteurs vis-à-vis de l'Etat. Plutôt, elles ont encouragé la dépendance vis-à-vis de l'Etat, pour le crédit, pour les vivres, pour les semences, et pour l'accès au marché. Elles n'étaient pas vraiment des organismes contrôlés par leurs membres, car toutes les décisions étaient prises par les cadres.

Les prix de l'arachide

Dès les années 1930, un traitement préférentiel avait été appliqué au prix de l'arachide par la France. En 1933, une taxe de 10% fut appliquée, en France, sur les importations d'huile végétale hormis celles en provenance du Sénégal qui restaient exonérées de toute taxe (Tignor, 1987). Les traitements préférentiels se prolongèrent jusqu'en 1967, qui est l'année où les arachides sénégalaises cessèrent de bénéficier d'un double sur-prix sur le marché français. Les prix étaient libellés en francs dont la parité métropole-colonie resta inchangée depuis les années 1940 alors que la monnaie française avait reculé de 37% depuis 1955. Les prix étaient donc surévalués par rapport aux cours mondiaux des oléagineux tropicaux libellés en livres sterling (Mbodj, 1992; Tignor, 1987). L'arachide sénégalaise devint désormais alignée sur le cours mondial et obligée de suivre les fluctuations de ce dernier ainsi que sa baisse tendancielle suivant les termes d'échanges. En 1976, les tarifs préférentiels pour le Sénégal furent définitivement supprimés conformément aux accords entre membres de l'Union Européenne. Diagne (1998) montre qu'à la suite de cette nouvelle situation, il y eut une réduction de la production d'arachides qui se répercuta sur le produit intérieur brut (PIB), lequel ne progressa que de 1,3% alors que la croissance démographique était à 2,5% (d'où une réduction du PIB par habitant).

Dès 1965, la baisse du prix officiel au producteur fut décrétée par l'Etat sénégalais pour transférer vers les producteurs, une partie des coûts de commercialisation de l'OCA et, plus tard, de l'ONCAD. Pendant les années 1960, surtout pendant la période du malaise paysan et les premières sécheresses, la part des producteurs dans les recettes tirées de la vente de l'arachide baissa (elle passa de 65% à 43% en 1972-73) alors que l'Etat récupérait le reste grâce à la taxation indirecte permise par le mécanisme des prix (Waterbury, 1987). La déception avec les prix qui s'élevaient à 22 FCFA/kg en 1971, puis 25,5 FCFA/kg en 1973, ne fut pas amoindrie par la hausse à 41,5 FCFA/kg en 1974. A partir de 1981, le prix net au producteur fut de 60 FCFA/kg puis 90 FCFA/kg en 1986. En termes réels avec une base 100 en 1980/81, ces mêmes prix étaient respectivement évalués à 115, 108, 151, 100, 97 (Waterbury, 1987). En 1986, la chute du cours international de l'arachide en même temps que la baisse du dollar US, provoqua une chute du prix à l'exportation qui devint même inférieur au prix au producteur garanti. (Pour l'évolution des prix, voir Gaye, 2000).

Ces évolutions permettent d'établir l'importance de la pression fiscale indirecte sur les producteurs. Entre 1970-71 et 1981-82 puis 1982-83 et 1985-86, la part moyenne annuelle du prix au producteur dans le prix à l'exportation perçu par l'Etat a été respectivement de 35% puis 43%, d'où une pression fiscale de 65% puis 57% (Waterbury 1987).

Cette situation de fait contribua certainement au déclin de l'intérêt et de la participation des producteurs aux coopératives et autres structures d'encadrement. La crise affecta les systèmes de production au cœur même de leurs bases productives. On assista même à un recul progressif de l'arachide dans les réseaux ruraux de commercialisation du fait de la diversification des cultures et de la production primaire et de la forte demande des villes de l'ouest en produits vivriers.

La réorganisation par l'Etat du commerce de l'arachide et son implication directe vont porter un coup fatal aux commerçants urbains dont la clientèle principale était rurale.

Le plus souvent, les commerçants urbains se retrouvèrent éliminés de toute transaction liée à la traite mais ils furent aussi éloignés des nouveaux pôles ruraux du système de commercialisation de l'arachide qu'étaient les coopératives. Cet éloignement brisa le dynamisme de l'ancien contre-courant de marchandises importées. Tout un environnement propice fut créé et donna une impulsion nouvelle aux réseaux de commercialisation centrés sur les marchés hebdomadaires ruraux qui s'intégrèrent dans l'écoulement des denrées (riz, mil, sucre, lait, concentré de tomates).

3.3 Les réformes sous ajustement (1979-94)

Le contexte du début des années 80 fut dominé par une conjoncture économique très défavorable qui était entretenue par l'irrégularité pluviométrique, ainsi que les déficiences de l'organisation à dominante étatique de l'économie arachidière. La situation devenait d'autant plus complexe que s'y ajoutaient la dépendance aux fluctuations de la conjoncture mondiale des cours des matières premières agricoles et la détérioration des termes de l'échange.

Parmi les stratégies de réponse des producteurs, l'exportation de la main-d'œuvre devint une option qui n'était plus négligeable. Même si elle pouvait faire espérer des solutions individuelles ou familiales à la crise de l'agriculture, l'émigration vers Dakar ou d'autres horizons commença à participer directement aux difficultés d'adaptation des systèmes de production, en leur soustrayant la main-d'œuvre généralement la plus productive, voire la plus innovatrice (David et Niang, 1995).

Face à la crise et sur la base du bilan de ses implications économiques, l'Etat sénégalais fut contraint de suivre de nouvelles options qui avaient été prises au niveau central pour rétablir l'orthodoxie dans sa gestion financière et concourir au redressement de l'équilibre des grands ensembles macro-économiques du pays pour pouvoir relancer la croissance (Diagne, 1998). La dissolution de l'ONCAD fut annoncée dans la logique des accords avec la Banque Mondiale (décembre 1979) et le Fonds Monétaire International (FMI) (août 80). Cette dissolution avait été rendue incontournable par la recherche d'une solution à la crise de liquidités externes et internes à laquelle l'Etat faisait face depuis 1978-80. Cette dissolution visait la réduction des déficits mais aussi elle fit de la rationalisation des circuits arachidières un enjeu majeur. Parallèlement à la dissolution de l'ONCAD, il y eut une réforme des structures d'encadrement, surtout dans le bassin arachidier et la région de Diourbel

Créée au moment de la dissolution de l'ONCAD, la Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural (SONAR) fut destinée d'abord à jouer un rôle de substitut toujours chargé de la fourniture des intrants et du matériel agricole aux producteurs. Le nouveau dispositif fut complété par la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS), créée depuis 1974 et qui devint l'organisme chargé de la commercialisation des arachides auprès des huileries. Mais la mise en place de la Nouvelle Politique Agricole en 1984 consacra une soumission déclarée aux règles de l'économie de marché. Sur la base d'une disponibilité au comptant, le marché devait être sollicité par les producteurs pour les semences arachidières, les machines agricoles, les engrais et tout autre intrant. Cela entraîna également la dissolution de la SONAR en mars 1985 et la réduction à 75% des effectifs de la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA). La seule intervention de l'Etat était la garantie déclarée pour le prix officiel de l'arachide. Le groupage et le transfert de l'arachide étaient laissés à l'initiative privée de même que tout le circuit de commercialisation des produits vivriers.

La dévaluation du FCFA en 1994 compléta la fin des interventions directes de l'Etat dans la production et les systèmes de commercialisation du bassin arachidier. Après une crise profonde de 81-82 à 93-94, le système de commercialisation de l'arachide va encore évoluer vers un nouveau système mixte marqué par la coexistence d'un sous-système officiel et d'un sous-système informel.

4 LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INFORMEL

Face aux interventions publiques et à leur évolution, le commerce informel a connu une dynamique toute particulière dans la région de Diourbel. Un très large spectre d'intervenants s'est investi dans les nombreux et multiformes circuits de

commercialisation qui assurent la vie de relations et la circulation des biens et des personnes.

4.1 Les marchés périodiques ruraux

Selon Lauret et Soufflet (1985), les marchés physiques peuvent être définis comme des lieux de rencontre de divers types d'opérateurs qui sont des producteurs, des expéditeurs, des grossistes, des détaillants et des consommateurs. Ces opérateurs se rencontrent en présence de la marchandise en vue de l'échanger. La notion de marchés physiques recouvre à la fois les marchés de production, les marchés de gros et les marchés de détail qui sont liés les uns aux autres dans le cadre des circuits commerciaux généralement animés par des professionnels spécialisés. Dans le bassin arachidier, la logique de l'économie arachidière n'a pas réellement contrarié l'émergence et même le développement des marchés ruraux hebdomadaires qui trouvèrent dans la crise de l'agriculture les bases d'une expansion exponentielle.

La distribution des marchés ruraux dans la région de Diourbel et leur fréquentation par tous les producteurs agricoles comme ceux des quatre villages choisis pour l'enquête découlent de la longue histoire des marchés depuis la période coloniale. En concomitance avec les réseaux de l'arachide et leurs points d'échanges, un réseau de marchés périodiques s'est développé avec vigueur, avec des prémises remontant à la période coloniale.

Les marchés ruraux les plus anciens sont nés durant la période coloniale et, pour quelques-uns d'entre eux, les temps précoloniaux. Van Chi-Bonnardel (1978) rapporte la création du Marbat de Louga entre 1900 et 1905. Keur Samba Kane et Touba Toul au nord ouest de Diourbel ont également eu une reconnaissance administrative au sortir de la Guerre 1914-1918.

Le département de Fatick, pays sereer par excellence, s'est très tôt distingué par un nombre significatif de marchés hebdomadaires avant l'Indépendance (Diakao, Diaoulé, Niakhar, Toucar, Patar, Tattaguine, Sandiara et Diouroup). Diouroup est d'ailleurs considéré comme le seul marché sénégalais précolonial ayant survécu (Van Chi-Bonnardel, 1978). Cette particularité de la présence ancienne des marchés qui sont, par ailleurs, des centres historiques dans la zone sereer peut être expliquée par la nature des besoins spécifiques engendrés par les systèmes agropastoraux sereer. Ces systèmes se distinguent par des besoins réguliers en bétail et animaux de trait dont les échanges n'étaient pas favorisés par le système de traite puisqu'ils n'avaient pas place dans le commerce des escales qui polarisaient les échanges basés sur l'arachide (Lombard, 1999).

Depuis 1946, avec le démarrage du marché périodique de Ndingy qui a été le premier grand marché hebdomadaire des marchands mourides, un maillage s'était constitué au fil des ans, de plus en plus dense, avec des marchés de proximité et d'échanges intrarégionaux de produits qui étaient d'abord locaux.

Après la dislocation de l'économie de traite, les marchés ruraux périodiques qui existaient et s'étaient développés aux carrefours des flux commerciaux concernant les produits autres que l'arachide, ont connu leur âge d'or. Le bétail a ainsi joué un grand

rôle dans cette émergence d'autant plus que les systèmes pastoraux s'ouvraient progressivement à l'économie marchande avec les interventions étatiques et internationales sous forme de projets de développement de l'élevage consécutifs à la sécheresse en zone sylvo-pastorale, d'une part, et, d'autre part, les nouveaux besoins qui accompagnaient la sédentarisation progressive des populations pastorales. De grands marchés de l'avant-Indépendance qui avaient été marginalisés des réseaux des commerçants des escales vont connaître un nouvel essor après 1960. Cet essor fut possible, le plus souvent, grâce à la vente de bétail qui apparaissait comme une spéculation toujours négligée par l'Etat bien que très présente dans les terroirs du bassin arachidier, surtout dans le Sine.

Ainsi, en plus d'une revitalisation des marchés de première génération qui avaient subsisté sans être des escales ou des points de traite, des places commerciales vont prendre une importance locale et ont pu se substituer aux anciens réseaux de traite et aux coopératives. Ces dernières, n'étant pas multi-fonctionnelles, n'assuraient pas à leurs adhérents la distribution des produits de consommation courante et connurent une désaffection progressive du moment qu'elles ne bénéficièrent plus du système mis en place par l'Etat. Cette expansion des marchés ruraux consacrait les modifications introduites par le monopsonne étatique sur l'arachide avec la dissociation du double flux arachide/marchandises et la fin de sa canalisation et de sa coordination par les réseaux hiérarchisés des traitants.

Alors que l'arachide bénéficiait d'un flux organisé par des réseaux balisés et structurés, on assista à un éparpillement de l'approvisionnement en biens de consommation, en vivres de soudure et en matériels agricoles qui constituaient auparavant les bases du contre-flux de l'arachide. Cette évolution entraîna une multitude de flux irréguliers et l'apparition d'une foule de commerçants inorganisés et de petite envergure. La multiplication des marchés périodiques ruraux et la généralisation du commerce itinérant comme mode de distribution dans les campagnes permirent une atomisation durable de la distribution en milieu rural avec de nouvelles infrastructures à caractère improvisé.

Une véritable ruralisation des échanges se produisit et progressa du fait de la crise du système officiel de commercialisation centré sur l'arachide. Hors des villes et échappant au contrôle des commerçants installés dans les villes-escales, le commerce des produits agricoles s'est vigoureusement propagé avec la pénétration et la connexion des circuits de commercialisation dynamiques dans les zones rurales. Très présente, l'économie marchande a fait ses ajustements en réponse aux initiatives et choix étatiques en matière de politique agricole.

Les marchés ruraux dans la région de Diourbel en 1999

La région de Diourbel est maintenant polarisée par un réseau dense de marchés ruraux qui couvrent toute sa superficie et ont une distribution temporelle étendue comme l'indique le tableau 1.

Les circuits de marchés ruraux se sont constitués et développés dans l'espace et le temps. Les circuits régionaux identifiés dans le Cayor et le Sine avaient pour pôle Touba Toul, Keur Samba Kane, Lambaye et Mbafaye. En dessous du niveau des grands circuits qui sillonnent toute la région, existent ainsi des petits circuits tracés dans des espaces limités

entre les marchés d'affluence moyenne. Ils se forment ainsi entre les marchés des cycles hebdomadaires qui reflètent souvent une grande complémentarité entre les marchés. Cette complémentarité donne un maillage spatial et temporel qui permet aux producteurs ruraux d'avoir un accès proche et régulier aux réseaux de commercialisation pour leur offre de produits agricoles et leur demande de produits de consommation domestique ou d'intrants.

Tableau 1 : Inventaire des marchés dans la région de Diourbel

Baba garage (mercredi)	<i>Mbacké</i> (mardi)	Ngoye (lundi)	<i>Touba-Toul</i>
<i>Keur Samba Kane</i> (mardi)	Touba Bélél	<i>Patar</i> (samedi)	(samedi)
Thièp (jeudi)	(dimanche)	<i>Bambey</i> (vendredi)	<i>Sandiara</i>
Gawane (mardi)	<i>Ndindy</i> (dimanche)	<i>Lambaye</i> (jeudi)	(samedi)
Keur Saer (mardi)	Touba (vendredi)	Ndiobéne Mbfafaye	
	<i>Diourbel</i> (jeudi)	(dimanche)	

Source : Enquêtes de marché, mai 1999 par l'auteur

NB: jour du marché () ; marché rural connu comme marché à bétail en italique

Chaque marché se tient un jour déterminé de la semaine de sorte que les commerçants puissent se déplacer d'un lieu à un autre, tous les deux ou trois jours. Il existe ainsi plusieurs circuits possibles entre marchés ruraux qui s'articulent en fonction des marchés les plus importants qui sont ceux qui ont un rayonnement régional le plus vaste et l'afflux le plus important.

Comme il a déjà été dit, certains marchés hebdomadaires ont d'abord été des marchés à bétail situés sur les axes traditionnels que suivait le bétail de la zone sylvo-pastorale vers Dakar. En effet, dès le début du siècle, des axes de convoyage du bétail furent bien organisés et très fréquentés. Les axes nord les plus importants prenaient leur origine en Mauritanie, au Soudan (actuellement Mali) et convergeaient vers le Sénégal et Dakar. Ces routes traversaient les principaux marchés situés à proximité des zones sylvo-pastorales (Louga, Dahra, Mbacké). Elles étaient à la fois des points de collecte et de transactions (Adam, 1915).

Du Djolof, les animaux suivaient, en particulier, la route Dahra, Sagatta, Mbacké-Baol, Ndoulo, Diourbel, Bambey, Khombole puis vers Dakar. De Diourbel, les animaux pouvaient prendre diverses routes vers les zones sereer et les terroirs où se pratiquait une intégration agriculture-élevage valorisant la force et la fumure animales. Les marchés à bétail situés au nord du bassin arachidier ont fait partie intégrante de ces systèmes de commercialisation. Leurs évolutions et les modifications conjoncturelles de leurs axes consécutives aux sécheresses n'ont cependant jamais réduit leur importance. Il faut tout juste noter que les marchés ruraux en se densifiant ont contribué à l'accélération des échanges du bétail surtout ceux de petits ruminants. De simples points de collecte et de passage, les marchés hebdomadaires, comme ceux de la région de Diourbel, sont devenus progressivement des lieux de spéculations et de transactions. Il est significatif d'observer la déchéance économique de Khombole, ancienne escale, au profit de Touba-Toul, village siège d'un marché hebdomadaire, pour se convaincre du dynamisme des marchés ruraux et de leur part essentielle dans la nouvelle circulation des biens après le démantèlement des réseaux étatiques et formels centrés sur l'arachide.

De plus, le bassin arachidier est resté une zone de réélevage et d'embouche villageoise à partir de laquelle des animaux issus des systèmes agropastoraux sont encore remis dans le système de commercialisation du bétail pour être acheminés vers les marchés terminaux. Parmi les marchés de ce type et situés dans la zone du Centre-Ouest, on peut citer les foirails de Mbacké, Bambey et Touba-Toul. D'autres marchés ont eu une origine

beaucoup plus liée à l'évolution spécifique des systèmes de commercialisation dans le bassin arachidier. Ils se sont développés ou ont progressivement émergé comme de véritables pôles d'échanges. Les marchés de Keur Samba Kane, Lambaye, Mbafaye, ont connu une telle évolution typique.

Le marché de Mbafaye, polarisant Ngodjilème et Sob, est cité comme un exemple caractéristique du nouveau développement des marchés hebdomadaires (Lombard, 1999 ; Mbodj et Becker, 1999). Cette tendance fut également renforcée par une demande croissante en animaux de traction qui était favorisée par les programmes de vulgarisation agricole démarrés en 1969. Waterbury (1987) rapporte qu'entre 1970/71 et 1979/80, le nombre cumulé des paires de bœufs de trait est passé de 2 316 à 12 809 animaux. De plus entre 1969 et 1979, le dressage a été fait pour 55 000 paires, d'où une revente de 45 000 paires, soit 90 000 bovins de trait jusqu'en 1981.

Les circuits parallèles de commercialisation de l'arachide

Pendant les années 1980, des flux commerciaux transfrontaliers se sont développés de manière illégale entre le bassin arachidier et la Gambie. Il s'institua des circuits parallèles au dispositif officiel qui permirent de vendre frauduleusement de l'arachide en Gambie. Cette option faisait gagner une plus-value car le prix au producteur pratiqué en Gambie était intermédiaire entre le prix au Sénégal et le cours international. Les quantités moyennes passées en contrebande ont été estimées entre 100 000 et 250 000 tonnes/an (Claassen et Salin, 1991). Ces quantités correspondaient à autant de manque à gagner pour l'industrie de transformation locale.

Il est admis que les notabilités religieuses ont été des acteurs actifs dans les circuits parallèles. Leur influence fut certainement mise à profit pour alimenter sans grand dommage les filières parallèles et les unités de trituration artisanale (O'Brien, 1979). En 1985, les gains issus de la trituration artisanale de 4 kg d'arachides ont été estimés à 110-115 FCFA pour un litre d'huile valant 475 FCFA (Claassen et Salin, 1991). Les producteurs de la confrérie mouride qui dominent la région de Diourbel ont été, sous la direction de leurs guides spirituels, des agents très actifs des circuits non officiels de l'arachide d'où ils ont pu retirer des gains substantiels. Pour la grande différence entre la production des arachides et la collecte officielle voir Gaye, 2000.

La SONACOS³ avec une capacité de transformation de 900 000 tonnes par an a été particulièrement affectée par les effets du marché parallèle de l'arachide. L'usine de Diourbel fait partie des cinq usines qui assurent difficilement une production conforme à ses capacités de transformation du fait d'une faiblesse chronique de l'offre en matières premières. Depuis le processus de libéralisation, elle est en attente d'un repreneur stratégique. Il est important de noter que les frais fixes des usines deviennent une proportion plus grande de leurs coûts de production par tonne quand le volume qu'ils transforment devient plus réduit. Une telle tendance empêche soit d'offrir un prix plus attractif aux producteurs de l'arachide, soit de baisser le prix pour les consommateurs locaux. Le dernier cas permet à la trituration artisanale de fleurir.

³ Née de la fusion en 1974 des huileries de Lesieur, VQ Petersen et de la Société Industrielle du Baol (S.E.I.B), structures privées nationalisées par l'Etat sénégalais.

4.2 La régression des centres urbains et des escales

Dans les limites de l'actuelle région de Diourbel, les villes de Diourbel et Mbacké font partie des premiers points de traite entre 1932 et 1935. Elles ont été suivies par d'autres points entre 1936 et 50 comme Bambey. Le dispositif progressa jusqu'à 1957-58.

A la fin du système colonial de traite, du fait de l'étatisation des flux commerciaux les plus importants, les villes du centre ouest qui étaient d'importants relais de la filière arachidière ont été privées de leur négoce et de leur influence commerciale. Cette situation s'est développée dans un contexte marqué par l'extrême mobilité des personnes, lequel renforce l'alourdissement du poids humain dans les villes secondaires et à Dakar.

4.3 Le cas de Diourbel

Dans la région d'étude, le pôle urbain le plus important fut Diourbel jusqu'à ce que Touba ne s'impose pendant les années 1980. Située au cœur du bassin arachidier, la ville de Diourbel a été profondément affectée par l'histoire de l'arachide. Les commerces de toutes catégories ont vu baissé leurs chiffres d'affaires dès 1960. Les commerçants urbains ont vu la demande rurale de leurs marchandises baisser sans que la clientèle urbaine puisse la remplacer. Ainsi, tous les comptoirs du grand commerce européen ont été fermés ou transférés à des sénégalais à partir de 1960. Les libano-syriens qui étaient restés se sont plutôt spécialisés dans les tissus et l'habillement mais leur nombre continua à diminuer. Seule la distribution des produits de première nécessité arriva à se maintenir avec des commerçants autochtones ou maures (Mbodj et Becker, 1999).

Il faut relever que les marchés de la ville de Diourbel et les réseaux de commercialisation qu'ils polarisent ont connu des facteurs d'affaiblissement multiples et cumulatifs tels que l'appauvrissement du monde rural dans la première décennie après l'Indépendance à la suite des sécheresses et la situation de région sinistrée qui est progressivement devenu le statut courant de la région de Diourbel. Cette tendance a été renforcée par la ruralisation des échanges, la capture de la clientèle des campagnes et même des escales par les marchés périodiques du Cayor et du Baol qui sont devenus nombreux et biens achalandés. Enfin, la concurrence du commerce dakarois est devenue mortelle car Dakar est devenue très proche sur le plan géographique grâce à la modernisation du réseau routier. Par ailleurs, en plus de ces tendances, l'importance de Diourbel s'est réduite très fortement au profit de Touba et des autres villes plus polarisantes comme Kaolack et Thiès (Sénégal, DPS, 1990).

Néanmoins, Diourbel garda une attraction relative liée à la collecte des arachides destinées à l'huilerie de la SEIB, construite à sa périphérie. Cependant, la collecte des autres productions régionales n'a été stimulée que dans un rayon limité en fonction des besoins de la population urbaine dans les villages visités. Dans les quatre villages visités, les chefs d'exploitation interrogés ont fait nettement ressortir la prééminence de Touba par rapport à Diourbel dans la hiérarchie des points d'échanges qu'ils fréquentaient régulièrement.

Il faut souligner que Diourbel a été, par rapport au bassin arachidier et depuis 1960, l'une des villes les plus affectées par l'évolution de l'économie de l'arachide. Les équipements régionaux, sociaux ou d'administration générale sont restés assez proches

des administrés avec une dimension régionale réduite. Aussi, la ville de Diourbel, bien que capitale régionale, n'a plus constitué le pôle d'attraction majeur de la région de Diourbel. De la même manière, Khombole à 50 km au nord-ouest de Diourbel et sur l'axe Diourbel-Thiès est aussi un exemple typique d'une telle évolution face à l'expansion dynamique de Touba-Toul. En effet, centre rural doté d'une notoriété consécutive à l'établissement d'une résidence d'un dignitaire mouride, Touba Toul a été porté par l'essor de la ruralisation des échanges. Elle a aspiré tous les flux remontant vers Thiès et Dakar pour constituer la principale place commerciale rurale avant les marchés terminaux de la ville de Thiès. Cette désaffection s'est également faite au bénéfice de Dakar où se retrouve tout le commerce de gros et où se concentre l'essentiel des infrastructures commerciales et des équipements tertiaires.

4.4 L'essor de Touba

Les escales de l'est, Mbacké et surtout Touba ont vu leur puissance financière et économique se développer grâce à leur rayonnement spatial et religieux lié au mouridisme. Elles se sont développées avec un dynamisme tout particulier fondé sur l'essor économique de la confrérie mouride et sur l'expansion démographique de Touba (voir aussi Barry *et al.* 2000 et W. Fall 2000).

Le Magal de Touba est un pèlerinage de la communauté religieuse mouride. Il est l'occasion d'un très important rassemblement humain annuel. Des centaines de milliers d'adeptes de la confrérie s'y rendent pour leurs dévotions religieuses mais aussi renouveler leur allégeance à la hiérarchie confrérique. Parallèlement à leurs obligations religieuses, les pèlerins ont également des activités profanes comme la fréquentation pratiquement obligatoire du marché de la ville sainte. Ce marché qui est l'un des plus grands du Sénégal bénéficie d'un statut tout particulier. En effet, l'Etat n'y intervient pratiquement pas, en particulier son service des douanes. Aussi, Touba échappe, de fait, au contrôle de l'Etat et son marché qui est particulièrement dynamique grâce aux réseaux commerciaux mourides en fait une véritable zone franche. Tout peut y être trouvé, du matériel audiovisuel aux produits pharmaceutiques, très souvent à des prix défiants toute concurrence et souvent mis en vente illégalement (Coulon, 1999).

L'influence économique de Touba a joué un rôle particulier dans l'évolution des terroirs qui lui sont proches et dans les réseaux de commercialisation. En effet, le foyer religieux de Touba s'est institué, progressivement, comme un pôle économique structurant et polarisant des circuits de commercialisation régionaux et nationaux qui n'avaient plus Dakar comme seul axe. L'importance du diptyque « arachide-Dakar » a donc vu son poids se réduire, voire être définitivement brisé et ce, d'autant plus que l'économie du bassin arachidier s'est inscrite dans une nouvelle logique où l'Etat n'a plus de prise directe ou exclusive sur la commercialisation.

L'analyse des directions géographiques des circuits de commercialisation ainsi que celles des flux migratoires révèlent également une modification de la circulation des biens et des personnes. Auparavant dominées par le sens intérieur vers Dakar, les destinations de la circulation ont évolué très sensiblement avec l'émergence du pôle constitué par Touba qui exerce une forte attirance centripète sur les hommes. Cette attirance est d'autant plus forte sur les villages qui lui sont proches, comme les villages de Darou Rahmane II et Ngodjilème.

A l'extrême, le village mouride de Darou Rahmane II distant de 8 km du centre Touba est progressivement devenu une véritable banlieue de l'agglomération qu'est Touba. Cette évolution a eu une incidence directe sur le système de commercialisation de toute la zone et même de la région soumise au rayonnement religieux et socio-économique de Touba. Tous les petits commerces et tous les circuits courts de commercialisation (écoulement et approvisionnement) ont été étouffés et rendus superflus par toutes les opportunités d'échanges offertes et garanties par le lieu de toutes les destinations de la zone qu'est Touba. Le centre économique de Touba insufflé, en outre, une nouvelle vigueur au système de troc monétarisé dans le sens où les revenus monétaires tirés des produits agricoles vendus peuvent être immédiatement dépensés en produits domestiques ou intrants. Pour les villages plus éloignés comme Ndiamsil et Sob, et dans une moindre mesure Ngodjilème, la relation avec les marchés ruraux est plus fréquemment évoquée.

5 LE SYSTEME DE COMMERCIALISATION ACTUEL

La commercialisation actuelle des produits agricoles a connu des évolutions notables favorisées par la diversité des opérateurs intervenant non seulement dans le secteur de l'arachide mais aussi dans les autres filières de produits agricoles. Les principales productions agricoles ainsi que les produits de consommation font l'objet d'échanges au niveau de différents lieux de transaction qui constituent, entre eux, dans l'espace et dans le temps, de véritables circuits d'échanges et de commercialisation.

Les bases de la commercialisation sont constituées par les circuits suivant lesquels les flux de produits sont acheminés de même que les marchés périodiques qui sont généralement des lieux de rencontre hebdomadaire de l'offre et de la demande des produits et intrants agricoles ainsi que des marchandises pour la consommation domestique des ménages ruraux.

L'analyse de la situation de la commercialisation dans les quatre villages choisis lors de l'enquête et les marchés ciblés révèle une réelle homogénéité du système actuel de commercialisation agricole dans la région de Diourbel. Cette homogénéité se retrouve dans tout le bassin arachidier avec les variantes liées au niveau des infrastructures routières, la proximité des principaux pôles économiques de la région, en particulier, Touba et le positionnement progressif de chaque marché dans le maillage qu'il partage avec les autres marchés de la région et même avec tout le nord et centre ouest du Sénégal.

5.1 La commercialisation de l'arachide

Le système officiel de commercialisation est aujourd'hui centré autour du dispositif SONAGRAINES-OPS-Gros producteurs. La Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal - Graines (SONAGRAINES) y joue un rôle moteur en s'appuyant sur la distribution à crédit de semences dans un réseau de coopératives permettant ainsi la survie de certains points de collecte dont le nombre diminue. Des organismes privés stockeurs (OPS), issus souvent d'agents de l'ONCAD reconvertis dans la commercialisation directe de l'arachide, se constituent mais restent dépendants du système résiduel des coopératives. Les gros producteurs qui sont des cheikhs mourides

qui sont aussi exploitants sont admis directement dans les réseaux officiels et ils peuvent retirer un avantage économique de l'organisation du travail et des relations sociales ou religieuses de la communauté mouride. Le dispositif est complété par la commercialisation itinérante de la SONACOS. Il faut aussi signaler l'intervention récente de la Société Nouvelle d'Arachides de Bouche au Sénégal (NOV.A.SEN) qui est spécialisée dans la production d'arachide de bouche en intervenant dans l'encadrement paysan avec des semences sélectionnées et des intrants de qualité.

Le système officiel réunit un ensemble d'opérateurs liés aux coopératives et qui sont obligés de s'adapter face à la concurrence des réseaux informels. La libéralisation du secteur arachidier a en effet laissé sans contrainte l'expansion du marché dit parallèle de l'arachide qui tire son dynamisme de l'essor économique des réseaux commerçants mourides. Les places fortes de ces réseaux sont Touba et Darou Khoudoss, lesquelles fonctionnent comme des lieux de stockage et des bourses de marchandises pour différentes utilisations (revente de semences, exportations vers la Mauritanie, trituration artisanale, transactions saisonnières post et pré-récolte).

Du fait du retrait de la SONAGRAINES de nombreux points de collecte, des difficultés de commercialisation ont été ressenties par les producteurs d'arachide qui perdaient ainsi des débouchés proches de leurs lieux de production au profit de lieux de collecte distants de cinq à dix kilomètres. Un tel retrait correspond à l'essor généralisé des marchés ruraux qui vont ainsi devenir des lieux de rencontre privilégiés entre l'offre d'arachide des petits producteurs et la demande des commerçants à la fin de la campagne puis entre l'offre de semences par ces mêmes commerçants et la demande des petits producteurs au début de la campagne agricole. Cette tendance va être d'autant plus forte que le marché parallèle, grâce à sa flexibilité, sa proximité et, certainement, ses économies d'échelle est en mesure d'être plus attrayant, en termes de prix d'achat au producteur. Les différentiels de prix sont estimés entre 20 et 40 FCFA par kg suivant les années, comme le révèlent nos enquêtes de marché.

Depuis la saison 1996-97, les prix ne sont plus fixés par l'Etat. Les prix officiels pratiqués sont, plutôt, le résultat d'accords négociés entre les partenaires du réseau officiel de commercialisation de l'arachide qui est le Comité National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA). Le CNIA. est composé par les Unions de Coopératives, la SONACOS, l'Union Interprofessionnel pour les semences, les OPS et les transporteurs. Le circuit officiel de commercialisation, en plus du défaut de manque de proximité vis-à-vis du producteur, soutient difficilement la concurrence du marché informel même s'il offre une garantie en termes de semences. La vérité des prix est en sa défaveur d'autant plus qu'il ne peut pas profiter du système avantageux de ristourne dont les coopératives avaient profité.

Les évolutions et les modifications du système de commercialisation de l'arachide sont à la base de toute la circulation des biens, produits et personnes dans le bassin arachidier. Elles ont abouti à une configuration marquée par la diversité des opérateurs parmi lesquels ceux du secteur officiel ne sont pas les plus compétitifs. Cette situation contribue à la précarité de l'approvisionnement en semences des producteurs. Ces derniers en s'écartant du circuit officiel ne peuvent plus bénéficier d'une garantie de semences à crédit et récupérables au moment de la campagne agricole. Une telle situation est à la base du recul objectif de l'arachide tant en superficies emblavées qu'en

production.

Les circuits arachidières avaient été, pendant la période coloniale puis pendant l'étatisation, centrés sur les villages autour des coopératives de producteurs et des démembrements des organismes de commercialisation. Aujourd'hui, ces circuits sont généralement plus simples et plus courts que les anciens circuits. Ils sont foncièrement ruraux et rendent superflus les anciens lieux de collecte ou « escales » dont les commerçants survivent très difficilement. Ainsi, la translation que venaient de subir les centres de gravité de l'économie arachidière n'a pas été accompagnée par un dispositif alternatif contribuant véritablement à mieux structurer les flux commerciaux.

La commercialisation dans les quatre villages visités est marquée par la caractéristique fondamentale du bassin arachidier sénégalais contemporain qui est le recul considérable de l'arachide dans la production et les échanges. Bien que toujours permanente dans les pratiques ou les prévisions de production des producteurs, l'arachide paraît avoir perdu de manière durable sa prééminence et son rôle moteur dans les relations économiques. L'indisponibilité des semences d'arachide est citée comme étant la raison de cette désaffection de l'arachide. Même si le désir de cultiver l'arachide est proclamé par les chefs d'exploitation interrogés, les stratégies de production sont très fortement marquées par la recherche d'alternatives pour diversifier les bases agricoles et disposer de sources de revenu à partir de spéculations surtout demandées par les réseaux de commercialisation.

En dernière analyse, le maillage et l'extension des marchés périodiques ruraux permettent à chaque producteur de confronter ses choix de production aux réalités des marchés des produits et intrants agricoles. L'organisation actuelle des réseaux de commercialisation qui sont très ruralisés, lui permet d'avoir une relative flexibilité dans les combinaisons possibles entre le vivrier et les spéculations de rente.

Nos entretiens conduits avec les petits producteurs confirment que de nouvelles combinaisons de production sont en train d'être pratiquées. Ainsi, le recul de l'arachide paraît-il compensé par une nouvelle hiérarchisation des productions agricoles concurrentes.

En complément du mil qui devient à la fois une culture vivrière de réserve et une culture de rente quand des surplus sont disponibles, les produits agricoles les plus fréquemment cités lors de nos entretiens sur les marchés comme étant commercialisés sont, par ordre d'importance, le niébé, le *bissap* (hibiscus) les pastèques et le *gombo* (okra) dans une moindre mesure. Le niébé se singularise par le fait qu'il est cité le plus souvent comme une option idéale pour obtenir des ressources monétaires en plus de celles gagnées à partir du mil car l'écoulement de sa production ne pose aucun problème de même que l'achat de ses semences.

Le recul de l'arachide s'exprime également dans les choix faits par rapport à l'acquisition et à la détention de l'équipement agricole qui a été introduit et vulgarisé pour soutenir l'expansion de l'arachide. Une majorité très forte d'exploitants s'est dessaisie de son matériel agricole en le revendant. En outre, le matériel déclaré disponible se distingue par son âge élevé, le plus souvent aux alentours de 10 ans. Aucune stratégie de renouvellement ou d'accumulation du capital sous forme de matériel n'a été

véritablement mise en évidence dans les stratégies des agriculteurs interrogés.

5.2 La commercialisation des autres produits agricoles

A la fin des années 1970, le paradoxe économique était que l'arachide était un monopsonne de structures mises en place par l'Etat depuis la fin de la traite et qu'elle bénéficiait, à ce titre, d'un réseau organisé alors qu'à l'opposé, les denrées, les produits de consommation généralement importés et les autres spéculations étaient mises sur les marchés par des voies très inégales.

Le recul relatif de la culture de l'arachide dans les stratégies des producteurs fut également compensé par l'augmentation du rythme des transactions concernant les autres produits agricoles dans le bassin arachidier. En effet, face aux difficultés d'approvisionnement en semences d'arachide dans la région de Diourbel entretenues par la croissance de la demande dans les zones plus septentrionales (Saloum, Haute-Casamance), d'autres produits émergèrent et furent intégrés dans les réseaux de commercialisation. Ainsi, concerné au premier chef, le mil fut souvent substitué à l'arachide comme spéculation de rente. Il en fut de même pour le niébé dont le commerce s'intensifia même s'il restait de loin moins important que celui du mil et de l'arachide. Ces tendances de substitution furent d'autant plus renforcées que les prix relatifs des produits avaient évolué en défaveur de l'arachide (Berg *et al.*, 1990 ; Diagne, 1999 ; Faye *et al.*, 2000).

Par la suite, la détérioration de l'économie de l'arachide a été accompagnée d'un rôle croissant des productions alimentaires d'origine agricole comme valeurs d'échange. Le mil et le manioc qui étaient des produits d'autoconsommation traditionnelle ne faisaient, jusqu'alors, que l'objet de ventes occasionnelles suivant des modalités inorganisées voire anarchiques qui dominaient la circulation des produits vivriers. Il en était de même pour les productions maraîchères et légumières comme celles de la vallée du Sine à Diourbel. Le niveau hydrographique et la qualité de l'eau de la vallée permirent d'exploiter la demande croissante de produits verts provenant de Diourbel qui avait connu une relative expansion, jusqu'en 1970, du fait de son importance administrative. Par la suite, livrées à la circulation et au commerce, les productions maraîchères et fruitières devinrent des sources de revenus alternatives pour les producteurs et les commerçants exclus des transactions sur l'arachide.

D'autres circuits se sont développés à partir des filières des autres produits commercialisables. Déjà, pour le mil et le sorgho, seul 5% de la production intégrait les circuits officiels. Environ, 25 à 30% était vendu cash ou faisait l'objet de troc (Gersovitz et Waterbury, 1987). Au départ peu structurés, ces circuits ont été dominés par un écoulement anarchique et éparpillé en fonction des possibilités d'évacuation vers les grands centres de consommation.

Pendant l'économie de traite, le mil était pratiquement absent des transactions. Sa vente n'était pas envisageable dans un contexte où sa demande était surtout celle des pasteurs transhumants. Ces pasteurs ne disposant pas de numéraire, le troc était un moyen d'échanges généralisé qui ne se pratiquait que dans les villages visités par les éleveurs. A partir de 1965, la commercialisation du mil prit de l'ampleur et se diversifia par le biais de circuits parallèles, multiformes, voire même clandestins, qui donnèrent les circuits du

mil (van Tilburg, 1989).

Sur la base d'informations collectées sur un échantillon de 240 exploitations dans le marché, Gaye (1994) releva le glissement progressif d'un système de subsistance vers une plus grande intégration à l'économie marchande pour les cultures céréalières. D'une situation antérieure où les chefs de famille considéraient la vente des céréales comme une pratique à la limite immorale dont le recours était uniquement par contrainte, la part commercialisée des récoltes pour la période 1989-90, s'élevait à 12,7% pour le mil/sorgho et 36% pour le maïs (Gaye, 1994).

L'essor des marchés ruraux conjugué à la croissance de la demande en mil a d'abord créé une véritable « petite traite » du mil ainsi que du sorgho et du maïs qui a progressé vers un système vigoureux de commercialisation spécialisée du mil. Ce système mettait en relation les zones de surplus et celles de déficit. Le déficit structurel du Sénégal en céréales, les habitudes de consommation de ses différentes régions et la répartition géographique des zones de surplus et de déficit ont entretenu les flux qui partaient principalement du Sine Saloum vers le centre puis le nord du pays et Dakar (van Tilburg, 1989).

Du fait de la dynamique impulsée dans la région de Diourbel par les perturbations de la production et du commerce arachidier, le bétail vif commença également à faire l'objet de transactions plus intenses avec la structuration des circuits de commercialisation à partir des marchés à bétail de la vallée du Fleuve et du Ferlo. La multiplication des points de transit-vente autour des grands forages et près des villages situés à la limite des régions agricoles et de la zone sylvo-pastorale joua un rôle clé dans l'augmentation des flux d'animaux plus au sud, en l'occurrence, au niveau des marchés intermédiaires ou secondaires qui se trouvaient dans les régions de Diourbel, Thiès et Louga.

Les marchés primaires localisés au niveau des zones de production, constituent toujours les premiers lieux de rencontre entre les producteurs et les commerçants de bétail ou leurs collecteurs. Ensuite, les animaux achetés en fonction des disponibilités offertes et après des activités de prospection qui peuvent être importantes, sont acheminés sur pied aux marchés secondaires qui constituent des centres de regroupement et de tri des animaux destinés aux marchés terminaux de consommation (Holtzman *et al.*, 1987; Ndione, 1986).

Dans le prolongement des réseaux de commercialisation du bétail pour lesquels, la collecte est faite plus au nord, le bassin arachidier, en particulier la région de Diourbel, abrite de nombreux marchés secondaires. Les marchés secondaires sont localisés au niveau de zones d'accès facile comme Dahra, Keur Momar Sarr, Mbacké, Diourbel, Bambe, Toubatoul, Tambacounda, etc. Les réseaux de marchés secondaires ont été consolidés par la présence d'une offre d'animaux maigres provenant des troupeaux de la zone sylvo-pastorale. Les animaux maigres achetés après une phase d'embouche plus ou moins courte sont réintroduits comme animaux finis de qualité afin qu'ils soient convoyés pour l'approvisionnement des marchés terminaux. L'embouche villageoise fait partie des stratégies de diversification initiées par les producteurs. Elle permet de diversifier les sources de revenus en saison sèche pendant laquelle le coût d'opportunité du travail peut être faible.

Dans le bassin arachidier, depuis les années 1970 avec les premiers programmes d'embouche contractuelle de la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA), l'embouche villageoise est une pratique connue. L'engouement pour l'embouche n'est freiné que par le manque de ressources propres et l'accès difficile au crédit formel. Bien que l'embouche villageoise n'ait pas de lien consistant avec le troupeau traditionnel dont la capitalisation demeure la finalité majeure, elle participe aux stratégies d'intégration agriculture-élevage. Les animaux embouchés proviennent pour l'essentiel des marchés hebdomadaires intermédiaires qui offrent des animaux maigres ou à réélever souvent en provenance de la zone sylvo-pastorale. Les ateliers d'embouche concernent souvent moins de trois têtes en stabulation permanente et alimentés aux résidus et sous-produits pendant au moins trois à cinq mois. L'embouche villageoise se pratique de la sortie de l'hivernage jusqu'à la fin de saison sèche. Même si les techniques d'embouche peuvent être encore améliorées pour une meilleure productivité, il est admis que la rentabilité des opérations dépend plus des variables économiques, c'est-à-dire du différentiel des prix vifs (Dia, 1996; Ndiaye, 1997). En plus du bétail tout venant, la commercialisation du bétail concerne ainsi des animaux plus ou moins embouchés par des producteurs individuels ou organisés dans le cadre de groupements d'intérêt économique (GIE) ou d'associations villageoises.

Les pratiques d'embouche villageoise ont ainsi permis aux producteurs du bassin arachidier de tirer meilleur profit de leurs ressources en sous-produits comme la fane d'arachide sous forme de rations d'embouche traditionnelle (Faye, 1994). Le recul de l'arachide combiné au commerce lucratif de la fane d'arachide exportée brute vers Dakar (à la faveur du développement de l'élevage urbain et périurbain des moutons) n'a cependant pas affecté de manière significative les opportunités de diversification offerte par l'élevage.

Durant l'économie de traite, les points de collecte ne concernaient que l'arachide et le commerce des escales permettait la distribution, vers l'intérieur, des autres produits échangés. Les premiers marchés permirent la circulation de produits manufacturés de consommation domestique et surtout l'habillement (tissus et foulards) de même que quelques produits artisanaux. Les types de produits échangés ont connu une évolution corrélée aux modifications qu'a connu la commercialisation de l'arachide et à leurs répercussions sur la circulation des autres produits échangés ainsi que celle des personnes dans le bassin arachidier. Historiquement, on peut considérer que le système de commercialisation des marchés ruraux est devenu effectivement dominant à partir des années 89-90 (Mbodj et Becker, 1999).

Il faut souligner également que le bassin arachidier a connu le développement de nombreux réseaux spontanés ou organisés, libres ou contrôlés, clandestins ou réguliers. La zone de Diourbel, en particulier, a joué un rôle important comme vaste entrepôt de produits provenant de la Gambie ou de la Mauritanie et devant être réexportés vers Dakar.

Les entretiens conduits sur les marchés et avec les chefs d'exploitation des villages choisis dans la région de Diourbel ont montré que les produits agricoles vivriers et de cueillette n'ont pas vraiment fait l'objet d'échanges systématiques jusqu'en 89-90. Ces produits faisaient plutôt l'objet d'échanges disséminés et circonstanciels dans les villages ou au bord des champs, sous forme de troc le plus souvent. Seuls les commerces de la

gomme arabique et de l'anacarde ont été signalés à Diourbel pendant les années 70. Aucune référence n'en a été faite dans les villages visités.

Vers la fin de la période de la traite, les commerçants originaires des terroirs où commençaient à proliférer les marchés périodiques ruraux purent se substituer à leurs concurrents grâce aux avantages comparatifs qu'ils obtinrent pour un commerce de proximité fournissant la clientèle rurale en produits de consommation d'origine métropolitaine ou dakaroise et permettant le troc monétarisé de leurs divers produits agricoles. La ruralisation des circuits d'échanges et l'atomisation de la demande des ruraux furent également puissamment relayées par l'appartenance à un même terroir mais aussi les liens de parenté ou confrériques. Avec la libéralisation du marché de l'arachide, le processus de ruralisation et d'atomisation des échanges s'est poursuivi sans qu'une autre intervention de l'Etat ne puisse le contrôler. L'émergence et le renforcement du secteur informel qui investit, à son tour, dans le commerce de l'arachide contribua à l'existence d'un très large spectre allant des intermédiaires de l'informel aux anciennes coopératives reconverties en groupements d'intérêt économique et aux cheikhs-gros producteurs ou commerçants.

5.3 Les infrastructures commerciales

Dans les régions de l'arachide, les échanges monétaires se sont très tôt développés et ont, d'abord, concerné, en termes stricts, la production de rente et les produits de consommation provenant de l'importation et des usines dakaroises. Cette prééminence des marchés monétaires a cependant coexisté de manière équilibrée avec les échanges faits dans des sphères purement traditionnelles. Au début, les autres produits ont surtout fait l'objet de troc ou comme le décrit Van Chi-Bonnardel (1978) de troc monétarisé.

Aujourd'hui, avec leur essor et leur développement comme principaux lieux d'échanges, les marchés ruraux sont devenus de véritables transpositions de marchés de type quasi-urbain en zone rurale. Généralement, ces marchés ne sont pas spécialisés et ils sont structurés en trois composantes principales bien délimitées, dans leur emplacement, en fonction des produits qui sont les plus permanents :

- le secteur des produits agricoles (arachide, mil, *niébé*, *bissap*, *bouye*, autres fruits saisonniers);
- le secteur des produits domestiques manufacturés (habillement, pacotille, petit matériel, etc.); et,
- le secteur du bétail.

Un réseau routier moderne a été pour l'essentiel mis en place à partir de la fin des années 50 et surtout dans les années 60. Le réseau a favorisé une forte augmentation de la circulation des biens et des personnes et, par conséquent, une réduction du cloisonnement des zones rurales. L'objectif premier donné à ce réseau découlait des choix d'investissement en matière d'infrastructures de la puissance coloniale. Il s'agissait, avant tout, d'évacuer l'arachide vers les ports d'exportation de Dakar et de Kaolack. Le réseau routier fut ainsi combiné au chemin de fer qui lui était parallèle par rapport à ses principaux axes. Un tel dispositif permit le développement rapide de forces de polarisation vers Dakar puis, plus tard, vers Touba (qui a été rejoint par le chemin de fer en 1930).

Un véritable « triangle arachidier » a pu être constitué avec des axes lourds que sont le rail et la route nationale 3, reliant Thiès à Diourbel et se prolongeant vers Touba, et enfin des voies secondaires de dessertes parallèles au rail. Le sens est-ouest est resté privilégié jusqu'en 1970 et le triangle est devenu une zone de circulation routière intense qui a participé à l'ouverture du bassin arachidier sur le Sénégal et à l'intensification des transactions commerciales qui s'y sont développées jusqu'aujourd'hui. Les flux de produits et de marchandises ont pu ainsi devenir plus actifs et plus divisés. Cette situation a permis progressivement de réduire la valeur de gage de l'arachide et de sécuriser le commerce d'autres produits concurrents. Les producteurs, de plus en plus condamnés à la recherche de numéraire, ont été immergés dans un système où tout pouvait se vendre. Ils furent ainsi conduits à tout vendre, y compris leurs réserves vivrières.

Les puits et les forages constituent les autres types d'investissements stratégiques qui ont également contribué à structurer les systèmes de commercialisation dans la zone de Diourbel. Dès 1964, le nombre de puits pour les cercles (puis arrondissements) de Bambey, Diourbel et Mbacké étaient respectivement de 817, 876 et 289, soit un total de 1982 (Dresch *et al.*, 1977). Les forages n'étaient qu'en petit nombre (Diourbel, Bambey) car l'essentiel des efforts de la puissance coloniale avait été porté plus au nord en zone sylvo-pastorale. Avec le renforcement des noyaux de peuplement mouride et la progression de son influence religieuse et sociale, les infrastructures hydrauliques ont ensuite été développées de manière vigoureuse dans la zone de Diourbel.

5.4 Les modes spécifiques d'adaptation

De manière concomitante à l'évolution générale de la commercialisation dans la région de Diourbel, il faut relever des modes spécifiques d'adaptation découlant des réactions des économies locales aux principales évolutions économiques et climatiques. Au niveau des villages visités, des modes spécifiques d'adaptation ont pu être identifiés sur le plan qualitatif.

Sob et Ngodjilème

Les terroirs sereer sont classiquement considérés comme des zones d'intégration agropastorale où l'élevage occupe une place de choix parmi les sources de revenu. Ainsi, les paysans rencontrés au village de Sob ont confirmé la diversité des opportunités offertes par les marchés surtout en ce qui concerne le commerce du petit bétail pour la Tabaski et les bovins embouchés (voir aussi Faye *et al.*, 2000).

Cependant, les incertitudes climatiques ainsi que le manque de semences et d'engrais interviennent également dans l'instabilité ressentie au niveau du terroir visité. En effet, l'absence d'apport monétaire par l'arachide n'a pas vraiment été compensée par la vente de mil. Cependant, malgré des comportements paradoxaux allant dans un sens opposé aux pratiques courantes et aux choix communément admis chez nombre de producteurs, le stockage et l'autoconsommation du mil restent une des constantes des terroirs sereer. Ces terroirs enregistrent certainement moins de flux monétaires mais paraissent relativement moins affectés dans leur approvisionnement en ressources alimentaires. Dans les années 1960, la dépendance vis-à-vis des circuits de commercialisation est moins forte sans qu'elle ne puisse être attribuée à une faible pénétration de l'économie

marchande (Copans, 1972). En effet, l'histoire de la commercialisation dans le bassin arachidier a bien révélé que l'accès aux circuits de commercialisation est très lointain dans l'histoire des terroirs sereer. Les marchés hebdomadaires les plus anciens se retrouvent ainsi dans le pays sereer. Niakhar ouvert sur Bambey et Diourbel, Ndiouroup, cité comme le marché hebdomadaire actuel qui est le plus ancien du Sénégal (Van Chi-Bonnardel, 1978), relié à Kaolack et Mbour ainsi que Patar sont des centres historiques qui occupent des places centrales dans les circuits de commercialisation du bassin arachidier. De telles liaisons traditionnelles très anciennes ont, sans doute, constitué des facilités concurrentes de celles offertes par Touba dont les liens religieux avec le pays sereer, sont plus ténus.

Darou Rahmane II

Le sens des circuits de commercialisation informelle et le marché parallèle montrent que la circulation des biens et des personnes a évolué avec l'émergence du pôle que constitue Touba surtout dans le cas du village de Darou Rahmane II et, dans une moindre mesure, de Ngodjilème. Darou Rahmane II, banlieue de Touba, n'a plus de point de commercialisation autonome et viable, même pour les produits courants d'usage domestique. Pour Ndiamsil et Sob, l'éloignement de Touba permet une fréquentation plus régulière avec les marchés ruraux.

Ndiamsil

Contrairement à Sob, le village plus wolof de Ndiamsil est caractéristique d'une zone en souffrance économique avec de mauvais résultats en agriculture et un appauvrissement généralisé. Les stratégies courantes y restent le développement du mil et de cultures de rente compensatoires comme le niébé et le bissap face au recul de l'arachide. L'émergence de Touba Toul comme dernier marché rural important du centre-ouest avant Thiès et Dakar et la proximité de l'ancien marché de Keur Samba Kane n'ont pas permis au village de Ndiamsil d'être le siège d'un marché et ainsi de profiter des avantages économiques induits en faveur des villages sièges de marché hebdomadaire.

Le village de Ndiamsil a été fortement affecté par les migrations anciennes vers Dakar et celles plus récentes vers Touba. Son évolution confirme les difficultés économiques et sociales dans le bassin arachidier contemporain et leur aggravation pour les villages qui n'ont pas pu s'insérer dans les nouveaux circuits de commercialisation.

6 PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

L'analyse des relations qu'entretiennent les quatre villages visités avec le système de commercialisation des produits agricoles dans la région de Diourbel permet d'avancer qu'avec la mise en œuvre de l'ajustement structurel et depuis la dévaluation du FCFA en 1994, le système de commercialisation est caractérisé par son dynamisme et la diversité de ses agents. Les termes d'échanges entre les villes et les campagnes qui ont été en faveur de ces dernières pendant les années 1980, comme l'indique Berg (1990), ont contribué à ce dynamisme. S'y ajoute aussi, la libéralisation du commerce des céréales depuis 1985.

Les commerçants privés ont pu faire fonctionner le système de commercialisation agricole sans que n'apparaissent des contraintes structurelles et des déviations directement dommageables pour les activités économiques de la région. Cette situation paraît conforter l'hypothèse de Berg (1990) sur le paysan avisé (« provident peasant »). Le système de commercialisation a pu accompagner et même orienter les choix des producteurs face aux nouvelles options de l'Etat sénégalais en matière de commercialisation des produits et intrants agricoles, d'une part, et, d'autre part, face aux contraintes climatiques.

En dernière analyse, les arguments ayant justifié l'OCA et l'ONCAD peuvent être revisités à la lumière de la situation concrète actuelle. Les éventuelles imperfections du marché qui étaient craintes à l'Indépendance étaient supposées favoriser une exploitation des producteurs ruraux par les opérateurs privés qui auraient pu tirer avantage, grâce à l'usure et à la spéculation sur les stocks d'intrants ou de produits, de la vulnérabilité des systèmes de production orientés vers les spéculations de rente au détriment du vivrier. L'Etat s'était ainsi imparti une mission de protection institutionnelle dans le prolongement de la philosophie de protection et d'assistance initiée par les politiques d'intervention des pouvoirs coloniaux puis reprise par l'Etat sénégalais depuis les sociétés indigènes de prévoyance qui avaient, pendant les premières décennies du siècle, mises sur pied les premières coopératives de producteurs d'arachide.

Les tendances observées confirment la vitalité du système de commercialisation et la pleine participation des producteurs ruraux à son fonctionnement et à la capitalisation des opportunités qu'il signale. Ces mêmes tendances confortent aussi les appréhensions de Reardon *et al.* (1997) qui montrent que les réformes de politiques et les programmes d'ajustement structurel au Sahel ont éliminé beaucoup de programmes agricoles de soutien par l'Etat et ont provoqué un vide qui n'a pas encore été comblé par le secteur privé. Les intrants, en particulier, sont d'acquisition difficile et restent chers du fait des contraintes macro-économiques plutôt que des rigidités des filières de commercialisation.

La commercialisation dans le bassin arachidier et, plus spécialement, dans la région de Diourbel a connu une évolution dominée par des modes successifs de commercialisation de l'arachide et les structures de marché qui l'ont permise. Après l'économie de traite, le monopsonne étatique par le biais des coopératives de commercialisation de l'arachide a induit une diversification et surtout une multiplication de réseaux de commercialisation alternatifs qui ont consolidé l'offre des produits de diversification de l'arachide et une distribution soutenue des produits de consommation domestique dans le monde rural sénégalais.

L'augmentation de la population rurale, bien que pondérée par les flux migratoires vers les villes, a suscité une demande rurale qui a pu s'exprimer et être satisfaite au niveau même des villages grâce à la ruralisation des échanges commerciaux et le développement des marchés ruraux périodiques. En concomitance avec la déchéance des villages-points de traite et des villes-escapes qui étaient les charpentes de la production et de la commercialisation de l'arachide, les villages-marchés ruraux ont participé à la diversification des débouchés pour les produits agricoles en facilitant des échanges monétarisés. Ces tendances donnent les conditions qui ont constitué l'environnement marchand des stratégies de production et d'investissement des petits exploitants dans la région de Diourbel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J. (1915) *Les bovidés du Sénégal : élevage et commerce*. Éditions Challemeel, Paris.
- BARRY, A., NDIAYE, F., NDIAYE, S. et TIFFEN, M. (2000) « Région de Diourbel : Les aspects démographiques », *Drylands Research Working Paper 13*. Drylands Research, Crewkerne, Royaume-Uni.
- BERG, E. (ed.) (1990) *Adjustment postponed : economic policy reforms in Senegal*. USAID, Dakar.
- CLAASSEN, E.M., SALIN, P. (1991) « The omnipresence of state intervention in Senegal's groundnut economy », in Classen, E.M. et Salins, P. *The impact of stabilisation and structural adjustment policies on the rural sector: case studies of Côte d'Ivoire, Senegal, Liberia, Zambia and Morocco*. Report prepared for the joint ECA/FAO Agricultural Division. United Nations Food and Agriculture Organisation, Rome.
- COPANS, J. (1972) « L'économie sénégalaise et la notion de dynamisme différentiel », in Copans, J., Couty, P., Roch, J. et Rocheteau, G. (eds.), « Maintenance sociale et changement économique au Sénégal : doctrine économique et pratique du travail chez les mourides », *Travaux et Documents de l'ORSTOM 15*. ORSTOM, Paris.
- COPANS, J. (1980) *Les marabouts de l'arachide*. Editions le Sycomore, Paris.
- COULON, C. (1999) « The grand Magal in Touba : a religious festival of the Mouride brotherhood in Senegal », *African Affairs*, 98/391 : 195-210.
- DAVID, R. et NIANG, O.K (1995) *Changing Places ? Women, resource management and migration in the Sahel*. SOS Sahel, Royaume-Uni.
- DIA, F. (1996) *Caractéristiques et performances de l'embouche bovine dans les systèmes de production du sud bassin arachidier : résultats préliminaires*. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Kaolack.
- DIAGNE, A., (1998) « Economic policies and agriculture in Senegal » in Tshibaka, T.B. (ed.) *Structural adjustment and agriculture in West Africa*. CODESRIA, Dakar.
- DIOP, A.M. (1971) « Le mouvement coopératif sénégalais », *Revue Française des Etudes Politiques Africaines*, janvier 1971 : 49-61.
- DRESCH, J., MARTIN, V., PELISSIER, P., SAMBA, A., et VAN CHIBONNARDEL, R. (eds.) (1977) *Atlas national du Sénégal*. ORSTOM/IFAN, Dakar, Paris.
- FAYE, A. (1994) *Situation et perspectives de l'élevage bovin dans les systèmes agropastoraux denses de la zone sahélo-soudanienne : le cas du bassin arachidier du Sénégal*. Thèse Doct., Sciences Agronomiques. ENSAH, Montpellier.
- GAYE, M. (1994) « Les cultures céréalières dans le bassin arachidier : motivations et contraintes chez les producteurs », *Etudes et Documents : 5/2*. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Dakar.
- GAYE, M. (2000) « Région de Diourbel: Politiques nationales affectant l'investissement chez les petits exploitants », *Drylands Research Working Paper 12*. Drylands Research, Crewkerne, Royaume-Uni.
- GERSOVITZ, M. et WATERBURY, J. (eds.) (1987) *The political economy of risk and choice in Sénégal*. Frank Cass, Londres.
- HOLTZMAN, J. S., LY, C. et NDIONE, C.M. (1987) « La commercialisation du bétail

- et de la viande : situation et perspectives », in Crawford, J. et Bingen, J. (eds.) *La Politique Agricole au Sénégal*. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, Dakar.
- LAURET, F. et SOUFFLET, J.F. (1985) « Les marchés physiques et l'organisation des marchés », *Economie rurale*, 165 : 3-11.
- LOMBARD, J. (1999) « Les infrastructures », in Lericollais, A. (ed.) *Paysans sereer, dynamiques agraires et mobilité au Sénégal* : 536-553. Editions de l'IRD (ex-ORSTOM), Paris.
- MBODJ, M., (1992) « La crise trentenaire de l'économie arachidière », in Diop, M.C. (ed.) *Sénégal : trajectoires d'un Etat* : 95- 135. CODESRIA, Dakar.
- MBODJ, M. et BECKER, C. (1999) « De la traite à la crise agricole : historique des échanges commerciaux dans le Sine », in Lericollais, A. (ed.) *Paysans sereer, dynamiques agraires et mobilité au Sénégal* : 109-116. Editions de l'IRD, Paris.
- NDIAYE, O. (1997) *Analyse des budgets d'exploitation des exploitations mixtes intensifiées financées (EMI) dans le Volet Crédit PAPEL/CNCAS dans le Bassin Arachidier*. Projet d'Appui à l'Élevage (PAPEL), Dakar.
- NDIONE, C.M. (1986) « L'étude de la filière de bétail – viande : L'axe Dahra-Dakar », in Landais, E. et Faye, J. (ed.) « Méthodes pour la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique inter-tropicale », *Etudes et synthèses de l'IEMVT* : 20, ISRA/IEMVT, Paris.
- O'BRIEN, D. CRUISE, (1979) « Ruling class and peasantry in Senegal, 1960-76 », in O'Brien, R. Cruise (ed.) *The political economy of underdevelopment*. Sage, Londres.
- REARDON, T., KELLY, V., CRAWFORD, E., DIAGANA, B., DIONÉ, J., SAWADOGO, K. et BOUGHTON, D. (1997) « Promoting sustainable intensification and productivity growth in Sahel agriculture after macroeconomic policy reform », *Food Policy*, August 97.
- SCHUMACHER, E. J. (1975) *Politics, bureaucracy and rural development in Senegal*. Berkeley.
- SENEGAL, MEFP (1990) « Analyse rétrospective de l'économie sénégalaise 1960-1990 », Direction de la Prévision de la Statistique, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Dakar.
- TIGNOR, R. (1987) « Senegal's cooperative experience, 1907-1960 », in Gersovitz, M. et Waterbury, J. (eds.) *The political economy of risk and choice in Sénégal*. Frank Cass, Londres.
- VAN CHI-BONNARDEL, R., (1978) « La circulation des biens au Sénégal », *Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN)* : 90. IFAN, Dakar.
- VAN TILBURG, A. (1989) « Aspects of food security in relation to the production and marketing of cereals in rural Senegal », *19th European seminar of agricultural economists on producers and consumers versus agricultural and food policy in Africa : a challenge to knowledge*. Montpellier, France.
- WATERBURY, J. (1987) « Dimensions of state intervention in the Groundnut Basin », in Gersovitz, M. et Waterbury, J. (eds.), *The political economy of risk and choice in Senegal*. Frank Cass, Londres.
- WILSON FALL, W. (2000) « Région de Diourbel : The family, local institutions and education », *Drylands Research Working Paper 20*. Drylands Research, Crewkerne, Royaume-Uni.